

437

L'AUT' JOURNAL

Juin 2025 • avec une apostrophe pour apostropher



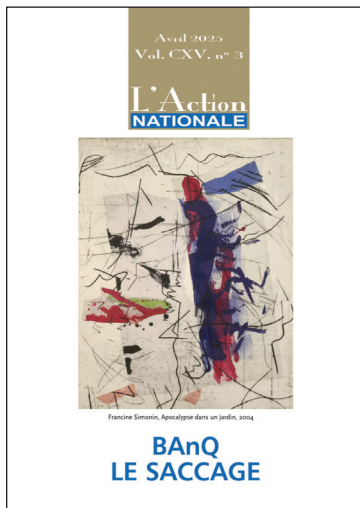
**INDÉPENDANTISTES,
INTÉRESSEZ-VOUS
À LA GÉOPOLITIQUE**

pages 9 et 17

Mené dans l'ombre d'un mauvais coup

BAnQ Le saccage

Lise Bissonnette



(NDLR) Le 10 mai, Lise Bissonnette faisait partie de la centaine de manifestants réunis dans le jardin de la BAnQ au centre-ville de Montréal. Ils s'opposaient à la construction d'un poste de transformation d'Hydro-Québec sur le terrain adjacent à la Grande Bibliothèque.

Ne cherchons pas les acolytes de la dissimulation dans des coulisses qui seraient hantées par des intérêts privés. Les quatre

alliés soudés autour de ce secret défense ou de la défense du secret sont tous des dirigeants d'institutions publiques, piliers de notre démocratie.

1) La société Hydro-Québec qui règne en notre nom sur quelque 500 milliards \$ d'infrastructures en nos territoires, mais qui croit indispensable de cacher sa convoitise pour un modeste, mais rare terrain non construit au cœur de Montréal pour y installer un mastodonte industriel.

2) Bibliothèques et Archives nationales du Québec, la plus importante institution culturelle québécoise tant par sa taille que la diversité de ses missions, qui accepte sans mot dire de vendre ce terrain, expropriation déguisée d'un espace voué à son avenir.

3) Le gouvernement du Québec par son ministère de la Culture dont la résignation muette est conjointe à celle de la BAnQ.

4) La Ville de Montréal qui a refusé dès 2017 à Hydro-Québec toute installation sur ses propres propriétés, et qui a offert en contrepartie et en catimini sa

collaboration réglementaire à l'implantation de HQ dans le jardin attenant à la Grande Bibliothèque de BAnQ.

Un tel niveau de dissimulation orchestrée et sa persistance extrême ne peuvent s'expliquer que par un motif : le choix de l'emplacement. Pour ceux qui le convoitaient comme pour ceux qui s'y opposent aujourd'hui, il était d'évidence insupportable.

Il fallait donc adopter une démarche souterraine, mener dans l'ombre le coup qui déboucherait sur un fait accompli, irréversible. Voici comment ce mauvais coup a failli réussir.

Nous sommes le 23 juin 2022. Dans la liesse, les têtes dirigeantes du gouvernement et de BAnQ annoncent à des invités de marque et aux médias la réfection du précieux édifice patrimonial qu'est la Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, établissement ancêtre de la Bibliothèque nationale.

Où, à BAnQ, propriétaire de l'édifice, trouvera-t-on les sommes nécessaires à cet investissement dont les fonctions s'ajoutent à sa tâche? Le premier ministre, François Legault, offre spontanément le renseignement aux médias. BAnQ vendra un terrain à Hydro-Québec (*Le Journal de Montréal*, 23 juin 2022).

M. Legault vient de commettre un impair. Aucun représentant d'Hydro-Québec ne participe à la fête, aucune mention de ce bénéfique achat n'apparaît aux communiqués, identiques, du gouvernement ou de BAnQ. La révélation n'était pas prévue. Mais elle était factuelle : l'accord BAnQ/HQ était déjà plié. La veille, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil d'administration de BAnQ avait secrètement ratifié une « entente d'intentions » conclue avec Hydro-



Québec en vue de la cession du terrain. [...]

Nous sommes le 6 mars 2025. En début d'après-midi, le président-directeur général de la société Hydro-Québec, monsieur Michael Sabia, émet lui-même un message public intitulé Hydro peut faire mieux. Il fera pire. Il appose sa signature à un écrit qui est un véritable veto à toute transparence.

Il aborde certes le sujet en reconnaissant que « l'acceptabilité sociale » du projet n'est pas au rendez-vous, ce qui laisse croire un instant qu'il vient de renoncer à s'approprier le terrain qui est le corps du délit.

Telle est la question, la seule à laquelle il aurait dû répondre. Mais il va

alors l'éluider entièrement. Il dépose une toile opaque sur la suite des choses. Il offre une interprétation fallacieuse de l'humeur et des attentes des opposants, puis propose de leur acheter la paix au coût d'un milliard de dollars et plus, pour transformer un jour l'habitat socioculturel des environs.

Quant à la Grande Bibliothèque? Elle n'existe pas. Pas un mot, pas une allusion, pas un fantôme de présence dans cette construction d'un nouvel Eden. On n'en parle plus. Il l'a effacé.

De l'ombre, le mauvais coup croit-il pouvoir désormais arriver à la nuit? Cela reste, justement, à voir.

(Texte paru dans *L'Action nationale*, avril 2025, vol. CXV, n° 3)

Aides à la distribution demandés

L'équipe de L'aut'journal est présentement à la recherche de bénévoles qui aimeraient nous assister dans la distribution du journal.

Ce geste militant pourrait prendre deux formes. Tout d'abord, nous faisons affaire avec la compagnie de distribution Messageries Dynamiques, qui assure la livraison d'exemplaires papier à différents points de dépôt à travers la province.

Soucieux d'offrir un service adéquat, nous aimerions avoir des « aides de terrain » qui pourraient aller vérifier en personne si les journaux se retrouvent bel et bien dans les présentoirs. La personne responsable se rendrait donc mensuellement aux points de dépôts de ses environs, que nous lui communiquerions, et pourrait nous faire savoir si un problème se présentait.

Ensuite, nous cherchons aussi des volontaires qui solliciteraient de nouveaux points de distribution. Leur tâche



serait de prendre contact avec différents établissements de leur coin (bars, cafés, cégeps, bibliothèques...) et de demander au personnel de l'endroit s'il souhaiterait recevoir des exemplaires de L'aut'journal à distribuer et ce, gratuitement. Il suffirait ensuite de nous relayer leurs coordonnées.

La presse imprimée représente pour beaucoup un accès simple et abordable à de l'information journalistique. Or, celle-ci a pratiquement disparue aujourd'hui. Elle est remplacée presque

exclusivement par du contenu en ligne, qui est limité sur certains réseaux sociaux comme Facebook et Instagram, ou qui se cache bien souvent derrière des « murs payants ». Beaucoup de gens, qui ne sont pas actifs sur le Web ou qui ne peuvent se payer des abonnements à des journaux, se retrouvent affectés.

C'est pourquoi nous sollicitons votre aide aujourd'hui. Nous souhaitons élargir la distribution de la version papier de L'aut'journal, mais nous avons besoin d'être épaulés dans cette démarche.

Si vous êtes intéressé.e.s par cette initiative, merci de communiquer avec nous par téléphone au 514-843-5236 ou par courriel (info@lautrejournal.info).

Nous vous remercions grandement de prêter main forte à l'accès de toutes et tous à de l'information de qualité. C'est un geste qui compte!

 Le billet Michel Rioux 1	 Solidarité internationale Luc Allaire 13
 Les médias Pierre Sormany 3	 Le mouvement des femmes Marie-Claude Girard 14
 L'immigration Anne Michèle Meggs 6	 La politique québécoise Sylvain Martin 15
 La langue Charles Castonguay 7	 L'économie Gabriel Ste-Marie 16
 L'environnement Marc Nantel 8	 4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4 Téléphone : (514) 843-5236 Internet : info@lautrejournal.info Envoi de publication canadienne Numéro de convention : 40050148 2025, Dépôt légal Bibliothèque nationale ISSN : 0833-8965 Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho
 La page éditoriale Simon Rainville 9	
 In Memoriam Pierre Dubuc 10	
 In Memoriam Olivier Dumas 11	

Est-ce vraiment un problème?

La perte de confiance envers les médias

Pierre Sormany

C'est devenu une manchette récurrente : chaque année, les sondages nous annoncent que de plus en plus de gens éprouvent des doutes sur l'information en provenance des médias. Les chiffres varient selon les enquêtes et selon les pays, mais le scepticisme progresserait partout dans le monde, et surtout chez les jeunes.

Pour les médias, c'est une préoccupation majeure. Comment recréer ce lien de confiance qui se serait effrité avec la multiplication des sources de désinformation sur le Web et sur les réseaux sociaux? Les solutions proposées passent par la mise en place, dans les écoles, de programmes d'initiation aux médias – comme les sessions offertes ici par le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information (CQMI) – un renforcement de la transparence des organes de presse quant à leurs règles d'éthique, voire un meilleur encadrement du métier de journaliste par la création d'un ordre professionnel.

Certains pensent au contraire qu'il faut aller plus en profondeur, et remettre en question des façons de faire des médias, investir dans les réseaux sociaux, apprendre à s'adresser aux jeunes dans des formats qui les rejoignent et trouver de nouvelles approches plus respectueuses de la diversité de nos publics.

De bonnes pistes, certes. Mais je me pose une question : si cette perte de confiance est réelle, est-elle aussi dramatique qu'on le prétend?

BIEN MEILLEUR
AU CANADA ET AU QUÉBEC

Regard sur les statistiques d'abord. D'après l'Enquête sociale canadienne de Statistique Canada de 2024, seulement 17% des Canadiens accorderaient un haut niveau de confiance envers les médias, alors que 28% leur accorderaient une confiance modérée (total : 45%). Les chiffres pour le Québec sont tout de même meilleurs avec 24% et 32% respectivement.

Selon le *Digital News Report* de Reuters de la même année, 39% des Canadiens font confiance « à la plupart des nouvelles, la plupart du temps ». Ce taux atteint 49 pour cent chez les francophones. Ça reste faible, dira-t-on. Notons tout de même que, dans l'ensemble des pays industrialisés, nos médias font bonne figure. Le niveau de confiance était de 36% au Royaume-Uni, 35% au Mexique, 34% en Italie, 32% aux É.-U., 31% en France.

Enfin, le Edelman Trust Barometer de 2025 est un peu plus optimiste : il donne une cote de confiance envers les médias de 52% pour le Canada (autour de 60% chez les francophones), ce qui nous place devant tous les pays du G7, dont l'Italie (52%), la France (45%), les É.-U. (42%) ou la Royaume-Uni (36%).



Photo : CANVA

Malgré le phénomène de la surcharge informationnelle, les sondages du *Digital News Report* révèlent que plus de 80% des Canadiens s'intéressent encore aux nouvelles.

Ces taux sont-ils si alarmants, au point de nous forcer à remettre en question nos pratiques?

Premier constat, malgré le phénomène de la surcharge informationnelle, les sondages du *Digital News Report* révèlent que plus de 80% des Canadiens s'intéressent encore aux nouvelles, et 73% disent avoir consulté des médias dans les deux derniers jours. Et si on observe les données brutes, les médias écrits (journaux et magazines) qui ont survécu à la crise ont vu le nombre de leurs lecteurs augmenter ces dernières années. Le public est donc encore là.

Quand on les interroge afin de mieux comprendre leur méfiance, on découvre que les lecteurs font plus confiance aux contenus qu'ils consultent... qu'à ceux qu'ils ne consultent pas. Bref, leur critique des médias ne concerne pas leurs propres sources, jugées fiables, mais les autres, celles qui, de fait, viennent brouiller le paysage.

UNE DÉRIVE QUI VIENT DES É.-U.

Certes, il y a eu une dérive réelle, au fil des 30 dernières années. Aux États-Unis, ce dérapage découle d'un changement réglementaire. En 1949, la Commission fédérale des communications américaine (FCC) avait inscrit dans ses règlements le principe d'impartialité (*fairness doctrine*) qui exigeait que les titulaires de licences traitent les questions controversées « d'une façon honnête, équitable et équilibrée ». Les médias gardaient une grande latitude dans leur application de ce principe, mais un traitement trop biaisé pouvait donner lieu à des plaintes et une éventuelle révocation de licence.

En 1969, la Cour suprême des États-Unis avait confirmé le droit de la FCC d'imposer ce principe d'impartialité. Dans un contexte où le nombre de chaînes accessibles était limité, il fallait s'assurer que les auditeurs et téléspectateurs aient accès à une pluralité de points de vue.

Mais avec la prolifération de la télévision par câble après 1975, cet argument de « rareté » devenait moins probant. La *fairness doctrine* a été officiellement abolie par la FCC sous la présidence de Ronald Reagan, en 1987, consacrant le droit des diffuseurs de présenter désormais leur seule version des faits. Cela a rendu possible l'expansion des stations de *trash radio* à travers le pays, puis le lancement de la chaîne de télé Fox News en 1996.

La main basse sur les médias par de grands barons à l'agenda politique extrême comme Rupert Murdoch au

Royaume-Uni et aux É.-U., Bernard Arnaud et Vincent Bolloré en France ou Izzy Asper au Canada, a ensuite transposé ce clivage dans la presse écrite.

Quand plus de 50% de la population américaine, britannique ou française affirme que les médias « cherchent plus à attirer des auditoires qu'à bien informer les gens », ou qu'ils « mettent de l'avant leur idéologie plutôt que la vérité », comme il ressort dans les réponses recueillies par l'Institut Edelman, n'ont-ils pas raison pour une bonne partie de ces médias kidnappés par des idéologies?

Ce biais politique des médias accompagne les clivages de la société dans son ensemble. Plus les sociétés sont marquées de tensions, plus les gens ont tendance à remettre en question les consensus... y compris ceux qui servent de balises aux médias. La baisse de confiance envers les médias a été plus forte en Grande-Bretagne au moment du référendum sur le Brexit. Elle a soudainement grimpé en France lors de l'épisode des « gilets jaunes », et plus récemment avec la montée de l'extrême droite. Sans oublier l'émergence du complotisme et de l'idéologie MAGA aux É.-U.

UNE PRESSE
AU SERVICE DES CONSENSUS

Je ne dis pas qu'il faille absoudre les médias. Oui, il faut l'admettre, même avec la meilleure volonté, les journalistes tournent parfois les coins ronds. Ils essaient de ne pas mentir, certes, mais ils glissent souvent dans leurs textes des explications trop sommaires. Ils n'approfondissent pas. Dans le doute, ils ont tendance à adhérer aux consensus qui leur servent de balise pour encadrer les débats.

On l'a vu pendant cette dernière campagne électorale, où les questions de fond sur l'avenir du Canada, l'environnement, les inégalités ou le retour du militarisme n'ont jamais été abordées. On l'avait vu aussi pendant la pandémie, où les politiques sanitaires n'ont jamais été questionnées. Ce fut le cas dans l'analyse unilatérale du conflit entre les Serbes et leurs voisins. Ou plus récemment avec l'Ukraine. Les discours plus nuancés n'y ont occupé qu'une place congrue... sauf peut-être dans *L'aut'Journal*, dois-je ajouter sans chauvinisme. C'est un des rares médias qui ait osé analyser ces tensions internationales en dehors des clichés issus du discours des puissances occidentales.

Quand cela porte sur les secteurs qu'ils connaissent, les lecteurs éclairés voient bien ces écarts. Cela installe une part de doute qui peut les amener à questionner la rigueur des journalistes, lorsqu'ils abordent les questions avec lesquelles ils sont moins familiers. La méfiance envers les médias serait-elle en partie liée à l'éveil d'un esprit critique? Si c'est le cas, cela exige certes des journalistes une plus grande rigueur, mais n'est-ce pas une bonne nouvelle? ◀

ÊTRE
HUMAIN

NON à l'austérité
caquiste



Les Mères au front

« Nous sommes le contre-pouvoir! »

La fête des Mères pour tisser la résistance

Maude Desbois

Quelques centaines de personnes se sont réunies le dimanche 11 mai sous le ciel bleu de Montréal, à l'occasion d'un rassemblement orchestré par le mouvement Mères au front pour la fête des Mères. La couleur rouge dominant la foule rassemblée au pied du mont Royal, contrastait avec le verdoyement du printemps alors que des mères, des grands-mères, des enfants et des jeunes de tous les âges, à qui un ruban de la même couleur avait été remis à leur arrivée, vquaient d'une activité à l'autre.

par la costumière Fruzsina Lanyi, symbolisant les lignées de femmes qui s'entrecroisent, unies par l'histoire des luttes à travers les décennies. L'objectif était d'immortaliser le portrait de ces « guerrières » dans l'œil de la photographe Ève B. Lavoie.

L'une des activités centrales à la mobilisation résidait en la confection d'une grande courtepointe. Toutes les mains se sont mises de la partie, assemblant avec soin et concentration les carrés rouges préparés par les artistes Sarabeth Triviño et Catherine Brault. Une occasion de partager les savoirs intergénérationnels en couture, en brode-



Une sensation de familiarité, de partage, de joie, et de solidarité imprégnait les lieux. Des kiosques aménagés sur le site offraient tantôt des jeux-questionnaires teintés d'humour sur le dossier très controversé de Northvolt, tantôt la possibilité d'écrire un message d'espoir ou d'offrir un dessin en soutien aux familles palestiniennes. L'exposition photographique « Embarquez avec nous », alliant recherche et vécu de femmes vivant en situation de handicap physique et faisant face aux enjeux liés à la mobilité durable, était également installée par la Table des groupes de femmes de Montréal.

rie; certaines personnes avaient même apporté leurs aiguilles à tricoter et leur crochet.

À l'appel de la militante Karine Cloutier, qui avait d'ailleurs animé un *flashmob* au rassemblement de l'année dernière, les gens se sont approchés de la scène pour bouger en chœur au son des chansons *Tout le monde en même temps* (Louis-Jean Cormier), et *Le grand rendez-vous* (Fanny Bloom). C'est l'auteure-compositrice-interprète Belle Grand Fille, originaire du Lac-Saint-Jean, qui a précédé les allocutions en s'accompagnant sobrement à la guitare pour une première chanson,



Les femmes, les mères et les familles étaient invitées à se couronner, puis à enfiler une cape confectionnée à partir de multiples pièces de tissus

« Comment on continue », tirée de son album *Les loups dorment tranquilles*.



« Si le pire est plus proche qu'avant
Que tout ce qui nous reste, c'est maintenant
Est-ce qu'on vit?
Est-ce qu'on survit? »

remords. » - Julie Antoine, Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

« Lier les forces vives » était la phrase clé de ce rassemblement annuel du mouvement, qui célèbre d'ailleurs cinq années d'existence. Derrière ces mots, le désir de voir la société civile du Québec s'unir et s'organiser autour de préoccupations qui affectent et ébranlent toutes les communautés de la province, en plus de témoigner de la solidarité envers les mères et les familles palestiniennes victimes des bombardements et des violences qui perdurent.

« Nous sommes le contre-pouvoir » est devenu un nouveau leitmotiv pour les Mères au front depuis la grande mobilisation du 8 mars, qui avait rassemblé des milliers de personnes à Montréal, et ailleurs au Québec, dénonçant l'oligarchie et les décisions de Donald Trump, qui venait alors tout juste d'être élu président des États-Unis. Cette fois, la phrase figurait au-devant de la scène, au cœur de la courtepointe, et dans les discours prononcés.

« En tant que mères du monde entier, nous ne pouvons détourner le regard ni rester silencieuses face à leur souffrance, face à ce génocide invisible que trop de voix refusent encore de nommer. » - Khadija Barbe, militante

« Je suis le contre-pouvoir parce que je suis une artiste engagée, auprès des enfants, des femmes, des communautés 2ELGBTQIAP+ et des alliés. Une artiste plurielle, engagée dans une pluralité de causes et mère dans une famille pluriparentale. » - Sophie Paradis, comédienne et militante

Près de 500 personnes, qui applaudissaient avec vigueur et qui levaient parfois le poing en

Le Cri du cœur, sorte de manifeste des Mères au front depuis la naissance du mouvement, a été déclamé par une dizaine de femmes, terminant d'une même voix avec un puissant « Nous



signe de solidarité, ont suivi les prises de parole « à relais », dont les mots se faisaient écho les uns aux autres.

sommes le contre-pouvoir! », le poing dressé, arborant le ruban rouge noué à leur poignet, signe des liens qui unissent les humains et les luttes, mues par la colère et l'amour.

« Moi, j'ai 22 ans, je suis le contre-pouvoir. Je suis Mère au front, sans enfants, étudiante en enseignement, je milite pour ces enfants. » - Emma Thibault, militante

Les personnes massées devant la scène ont imité le geste pendant que la courtepointe était amenée au centre de la foule, bien tendue par toutes les petites et les grandes mains autour, pour que l'on puisse y lire les mêmes mots et constater l'ampleur des nombreux morceaux de tissus assemblés, formant maintenant une grande toile aux motifs variés, à l'image des communautés présentes et du message véhiculé selon lequel il faut se rassembler,

« Nous combattons le patriarcat, qui prospère sur l'injustice et le déni de droit. Nous résistons au capitalisme, qui marchande nos vies, nos corps, nos choix, nos terres. Nous dénonçons le colonialisme, qui vole, exploite et détruit sans mémoire ni



nombreuses et nombreux, « lier les forces vives », afin que la masse critique nécessaire aux transformations socioenvironnementales se forme.

Belle Grand Fille a finalement entonné la chanson *Allumette*, figurant sur la trame sonore du film *Les Fleurs oubliées*, d'André Forcier, pour clore les prises de parole.

« S'il faut mettre le feu pour faire lever les matins

pour que la lumière soit parce que partis comme ça

le poids s'écrase sous le poids de ceux qui le voient pas



Allez l'amour il te reste combien d'allumettes?

Allez les enfants il vous reste tout plein d'allumettes »

Au même moment, des centaines de personnes se réunissaient pour des mobilisations ayant lieu à travers la province,

notamment à Sherbrooke, à Québec, à Jonquière, à Dubuisson, ainsi qu'à Baie-Comeau, pour célébrer ces femmes, militantes, mères, grands-mères, qui transforment la face du monde et qui, dans leur désir de léguer un futur différent aux prochaines générations, continuent chaque jour de lutter. ◀



**LE DROIT
DE GRÈVE,
C'EST BON
POUR TOUT
LE MONDE.**

DÉCOUVREZ POURQUOI

bonpourtoutlemonde.lacsq.org

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

L'immigration

Demandes d'asile

Mettons fin au discours populiste et fractionnel

Anne Michèle Meggs

Parmi toutes les promesses ou solutions simplistes et populistes énoncées avant et pendant la campagne électorale, peut-être la plus trompeuse, imprudente, dangereuse et cruelle est celle lancée par monsieur Poilievre de « ne pas laisser entrer » au pays des gens « qui ne sont pas de vrais réfugiés ».

Il a même fait référence spécifiquement aux personnes originaires du Mexique comme « faux réfugiés » qui ont créé « l'embouteillage » dans le traitement des demandes par le gouvernement fédéral. Cette chanson sur les « vrais réfugiés » et les « faux réfugiés » est souvent reprise dans le discours public par d'autres élus et des analystes de droite.

Pourquoi cet engagement irréaliste est-il pire que d'autres? Parce qu'on ne parle pas ici d'une taxe, ou d'un pipeline ou d'un bâtiment de logements. On parle d'êtres humains. On jette de l'ombre non seulement sur un adversaire politique, mais sur toute une catégorie de personnes au pays. Et on induit sciemment la population en erreur dans un dossier hautement sensible.

Examinons de plus près les messages implicites dans cette affirmation politique tordue.

PLUS DE DEMANDES EN LIGNE APRÈS L'ARRIVÉE

L'expression « laisser entrer » donne l'impression que la majorité des demandeurs d'asile font leur demande à un point d'entrée, soit à la frontière ou à l'aéroport. En réalité, il existe trois endroits où une demande d'asile peut être déposée : un point de passage frontalier, un aéroport, ou encore, selon l'identification d'Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada (IRCC), un « bureau intérieur ». En réalité, les demandes qui ne sont pas faites à l'arrivée sont faites en ligne une fois au pays.

Depuis 2015, la seule année où les demandes faites à la frontière ont dépassé celles faites autrement était en 2022 lorsque le chemin Roxham s'est rouvert avec la fin des restrictions de voyage après la pandémie. Toutes les autres années, les demandes faites en ligne ont dépassé de loin celles faites à l'arrivée.

En 2024, les deux tiers des demandes ont été faites en ligne. Les deux premiers mois de cette année, ce chiffre a atteint plus de 76 % au Canada et plus de 83 % en Ontario[1]. En fait, en 2022, le nombre de demandes faites après l'arrivée était de 28120, pas loin du chiffre d'avant la pandémie. Cependant, il a explosé par la suite pour atteindre 72 035 en 2023 et 114 205 en 2024.

Ce sont ces demandes faites après l'arrivée qui créent « l'embouteillage ». Le Mexique a été en haut du palmarès des pays d'origine de demandes d'asile une seule fois, en 2022, pendant toutes les années pour lesquelles les données sont publiques.

UNE PROCÉDURE ÉQUITABLE

Dans tous les cas de demande d'asile, la première étape est de vérifier si la demande est recevable. Cette vérification est faite par un agent des services frontaliers à un point d'entrée ou par IRCC si la demande est faite en ligne. Une requête peut être non recevable pour diverses raisons, telles que des questions de sécurité, si la personne a déjà présenté une demande qui a été refusée au Canada ou ailleurs, ou si elle a déjà reçu un avis de quitter le pays. À la frontière terrestre s'ajoutent les conditions précisées dans l'entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs.

Si la demande est jugée recevable, elle est transférée à la Commission d'immigration et du statut du réfugié (CISR). C'est la Commission qui examine le fondement de la demande. La personne peut rester légalement au pays en attendant une décision sur sa demande. Il s'agit de la procédure équitable, qui est au cœur de notre système de droit.

L'IMMIGRATION À DEUX ÉTAPES INCITE AUX DEMANDES D'ASILE

Quelle conclusion peut-on tirer de ces faits? D'abord, ce n'est pas au moment où une demande est faite qu'il peut y avoir une détermination sur le fondement de la demande. De plus, la plus grande proportion des personnes demandant le statut de réfugié sont déjà au pays. Les données ne sont pas disponibles publiquement sur le délai entre l'arrivée au pays et la demande d'asile, mais il est clair que ces personnes sont entrées au pays légalement avec un permis d'étude ou de travail et/ou un visa de visiteur.

L'explosion de ce type de demande dans les deux dernières années coïncide avec la décision du gouvernement fédéral de baisser les seuils d'immigration permanente au pays, notamment en refusant le renouvellement de centaines de milliers de permis ou de visas. On peut donc présumer que la politique d'immigration à deux étapes a ouvert la porte à ce type de geste de désespoir ou de mauvaise foi.

URGENT BESOIN DE SOLUTIONS NOVATRICES ET STRUCTURANTES

L'objectif de tout gouvernement en matière de demandes d'asile est d'en réduire le nombre et surtout le nombre fait de mauvaise foi ou sur les conseils d'escrocs. Ça va prendre des méthodes beaucoup plus sophistiquées en amont.



On ne parle pas ici d'une taxe, ou d'un pipeline ou d'un bâtiment de logements. On parle d'êtres humains.

Photos : CANVA

Il faudra arrêter les fausses promesses répandues à l'étranger à l'effet qu'un permis temporaire n'est que la première étape vers la résidence permanente. Il faudra la collaboration des services de sécurité québécois, canadiens et internationaux pour contrer les filières criminelles internationales de passeurs et de trafiquants. Il faudra des systèmes informatiques de traitement des demandes de permis et de visa permettant de détecter, en amont, des techniques frauduleuses.

Il faudra mieux soutenir les populations à l'étranger menacées par les conflits et les effets des changements climatiques. On voit malheureusement de plus en plus de pays riches couper dans l'aide publique humanitaire et au développement. C'était même un élément de la plateforme conservatrice. C'est la recette pour un désastre qui ne peut que générer encore plus de déplacements et de migrations.

En aval, il faudra les ressources nécessaires pour traiter les demandes d'asile équitablement et efficacement. Le nombre de demandes réglées par la CISR en moyenne par mois en 2024 (6 231) représente une augmentation de 40 % par rapport à 2023, mais il en demeure plus de 280 000 en cours de traitement.

Il faudra aussi une meilleure répartition de ces personnes à travers le pays, la délivrance rapide de permis de travail pour permettre une autonomie pendant la longue attente d'une décision, des ressources pour couvrir les services de santé et une compensation équitable aux provinces pour les autres services auxquels ces personnes ont droit. Ce sont toutes des responsabilités du fédéral.

METTRE FIN AU DISCOURS POLITIQUE INSULTANT ET FRACTIONNEL

Enfin, la référence à « l'embouteillage » est un trope pour « bureaucratie », c'est-à-dire l'administration publique. Aussi bien parler du *deep state*, l'État envahissant qui menace le bien-être de « monsieur et madame Tout-le-Monde », englobant souvent le système judiciaire et la règle de droit.

Il est devenu à la mode pour beaucoup de leaders politiques et « analystes » de dénoncer la bureaucratie, mais il est temps que ça cesse. Une administration publique et un système judiciaire neutres sont des institutions de base de la démocratie. Susciter une méfiance de la population envers ces institutions joue contre le bien commun.

Les défis complexes de nos temps, comme celui relatif aux migrations, exigent des réponses complexes. La population québécoise est assez intelligente pour comprendre. Pour la santé de notre démocratie, de notre cohésion sociale et de notre avenir comme nation, espérons que le discours politique commence à tenir compte de cette intelligence collective en devenant plus transparent et moins fractionnel. ◀

[1] En 2024, 33 % des demandes d'asile faites au Canada ont été faites au Québec, 50 % ont été faites en Ontario. Les deux provinces reçoivent ainsi plus que leur part des demandes dans le pays (22 % et 39 %, respectivement, de la population canadienne). Ce sera toujours le cas parce que les aéroports de Montréal et de Toronto reçoivent le plus de vols internationaux et les grandes concentrations humaines aux États-Unis sont collées au sud de ces deux provinces.

L'habit fait le moine

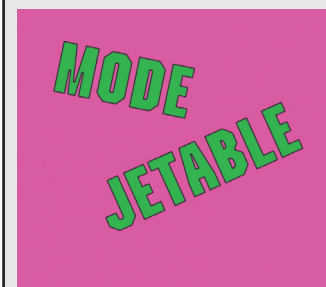
L'artiste Safia Nolin a été victime de l'opprobre sociale lorsqu'elle a défié les codes vestimentaires des soirées de gala en portant un t-shirt à l'effigie du chanteur québécois Gerry Boulet. La colère avec laquelle de nombreuses personnes ont attaqué la chanteuse sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels a révélé une agressivité inouïe.

Cet événement fait la démonstration de la violence des normes sociales quant au corps, des conventions sociales et de la pseudo-liberté de se vêtir comme on l'entend. Si les vêtements n'étaient que des vêtements, rien ne nous empêcherait d'aller à l'école ou au bureau en pyjama ou de mettre un costume de superhéros à un entretien d'embauche. Nos vêtements disent ce que nous voulons projeter, ce que nous assumons selon les codes sociaux établis.

En 1978, les chercheurs en psychologie sociale Marvin L. Bouska et Patricia A. Beatty, de l'université du Dakota, ont réalisé une expérience à propos de l'influence des vêtements sur notre conception des individus.

Deux complices devaient converser au milieu d'une foule et se tenir à 1,5 mètre l'un de l'autre afin de gêner la circulation des piétons. D'abord en tenue veston-cravate, puis, dans un deuxième temps, en vêtements plus décontractés. L'expérience a démontré que les marcheurs-euses contournaient les complices habillés en costards, mais n'hésitaient pas à passer devant les deux personnes habillées plus simplement.

[...]



Le marché mondial de la production de vêtements est en constante expansion. La démesure dans laquelle nous vivons, nous les populations du Nord global, la variété de produits disponibles autour de nous et les montagnes de vêtements que nos grandes entreprises jettent semaine après semaine, cela relève de l'exception dans l'histoire de l'humanité.

Afin de protéger le marché, des centaines de camions déchargent des vêtements neufs et inutilisés dans des sites d'enfouissement. Au Québec, c'est l'équivalent d'un immeuble de 10 étages de vêtements jetés chaque année. Un gigantesque amas de 95 000 tonnes.

[...]

Le marché des vêtements d'occasion reproduit les mêmes schèmes de consommation compulsive que promeut l'industrie de la mode jetable.

Les statistiques sont éloquentes : les articles achetés de seconde main sont conservés moins longtemps et portés moins souvent. Selon une étude menée par la plateforme Vinted, les propriétaires d'articles de seconde main les conservent près de 50 % moins longtemps qu'un article acheté neuf. ◀

Mode jetable.
Philippe Gendreau
Écosociété, 2025

La langue

Rapport Dubreuil (3) : la résignation tranquille

Une langue commune au rabais

Charles Castonguay

Le préambule de la « Charte de la langue française », façon Simon Jolin-Barrette, le proclame haut et fort : « L'Assemblée nationale reconnaît que le français est la seule langue commune de la nation québécoise. » Son premier article le réaffirme. Seul le français. Pour l'ensemble du Québec.

La commission Gendron avait recommandé de poser ainsi le français, langue de communication publique entre Québécois de langues maternelles différentes, au cœur de notre politique linguistique. Principe auquel la charte originelle, ou loi 101 version 1977, a ensuite donné chair.

Le rapport du commissaire à la langue française, Benoît Dubreuil, *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances*, n'est pas de cette trempe. Il ne vise pas à garantir au français le statut de seule langue commune du Québec.

UN COMMISSAIRE SOURD ET AVEUGLE

« Comprendre le recul »? Mais voyons donc. Dubreuil se déclare certain d'avoir bien cerné « les principaux mécanismes expliquant le recul du français comme langue commune », alors qu'il n'en a même pas effleuré la cause première. Trudeau père a déclaré la guerre à un Québec français dès la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ottawa s'emploie depuis à abattre cette manière de faire société autrement. À coups de multiculturalisme et de promotion de l'usage de l'anglais au Québec.

La nomination d'une gouverneure générale qui ignore le français n'en est qu'un énième épisode. De même que les rejets à répétition par Ottawa du projet de loi du Bloc québécois obligeant tout candidat à la citoyenneté canadienne, domicilié au Québec, à faire preuve d'une connaissance suffi-

sante du français. De même que la banalisation du *Quebec-bashing*. Étourdissant, le silence de Trudeau fils, quand la modératrice du débat anglais aux élections fédérales de 2021 a taxé le Québec de racisme, en raison des « bills 21 and 96 » sur la laïcité et la langue commune.

Dubreuil demeure sourd et aveugle à ce combat incessant. Ainsi qu'aux conséquences, genre Michael Rousseau, de l'abolition par Ottawa de la clause Québec, c'est-à-dire de l'obligation faite par la charte de 1977 aux migrants en provenance du Canada anglais d'inscrire leurs enfants à l'école française. Ainsi qu'aux conséquences, genre Québec bilingue, du discrédit – discutable – jeté par la Cour suprême du Canada sur l'affichage commercial en français seulement qu'avait instauré la charte originelle.

Fait à retenir : le recul du français au Québec a débuté peu après que Claude Ryan, suivant les prescriptions de ce tribunal, ait remplacé en 1993 l'affichage selon la charte originelle par un affichage à « nette prédominance » française. Question à poser : comment se porterait le français aujourd'hui si Ottawa ne s'était pas acharné à démanteler la charte originelle?

Le commissaire considère mollement, au contraire, que « malgré la présence au Québec d'une politique linguistique ambitieuse », celle-ci « a montré ses limites face aux principales tendances qui entraînent aujourd'hui le recul du français ». Bordel ! C'est plutôt le Canada qui a « montré ses limites » à la charte de 1977 ! C'est-à-dire à l'aspiration du Québec à faire du français sa langue commune. Voilà d'où découle la déroute du français depuis les années 1990. De même que l'expansion subséquente de l'anglais depuis les années 2000. Tendances éminemment agréables au suprémacisme Canadien.

La contestation du statut du français au Québec qu'Ottawa fomenta au profit de l'anglais subvertit désormais



Photo : CANVA

« Le français est la langue commune du Québec » a inspiré un demi-siècle de beaux discours. Mais en réalité, où, au juste, en sommes-nous en la matière aujourd'hui?

jusqu'à la dernière mesure phare de ce qui reste de la loi 101 originelle, soit la scolarisation obligatoire en français des enfants des francophones de souche et nouveaux arrivants. Dans nombre d'écoles, dont notamment des écoles secondaires à clientèle francophone minoritaire, le français peine maintenant à s'imposer comme langue commune à l'extérieur de la salle de classe.

UNE LANGUE COMMUNE AU RABAIS

Dubreuil passe à côté d'un autre aspect capital, soit la constatation du statut actuel du français en tant que langue commune. Le concept a beau être aussi limpide que central, le commissaire se complait à contourner son devoir.

Dans son Cadre théorique, il soutient en effet que l'article 88.9 de la charte version Jolin-Barrette définit la langue commune en fonction de trois éléments : langue d'accueil et d'intégration des immigrants, langue de communication interculturelle, langue d'adhésion et de contribution à la culture distincte de la nation québécoise. Or, l'article précède cette liste de « notamment ». Il s'agit donc d'exemples de ce qu'entraîne la notion du français comme seule langue commune. Et non d'une définition.

Qu'importe. Dubreuil considère que les indicateurs habituels qu'emploient Statistique Canada et l'Office québécois de la langue française (OQLF), dont la langue utilisée le plus souvent au travail, la langue utilisée le plus souvent en public, etc., permettent,

pris conjointement, de « documenter assez finement [...] un enjeu d'intérêt public [qui] se trouve derrière » chacun des trois éléments qu'il considère constitutifs de la langue commune. Permettent, autrement dit, de bien cerner le statut du français seule langue commune.

Il se contente par conséquent d'examiner cette panoplie d'indicateurs. Quant au degré d'utilisation du français qui doit être visé, Dubreuil élabore sa « stratégie d'analyse » dans ses Études complémentaires : « De notre point de vue, l'utilisation prédominante du français, par une grande majorité de personnes et dans les principaux domaines de la vie en société, correspond à ce qui est généralement souhaitable, et nécessaire, pour assurer la pérennité et la vitalité de cette langue au Québec. Ainsi, l'atteinte des objectifs de la *Charte de la langue française* est compatible avec une utilisation régulière d'autres langues, comme [l'anglais] ».

Non. Ça, c'est le piège tendu par la Cour suprême. Les francophones sont encore assez majoritaires pour que le français demeure « nettement prédominant » sur plusieurs plans. Sauf que, comme les francophones, il prédomine de moins en moins.

La charte, elle, a un objectif central tout autre. Le français, seule langue commune.

Dans sa Recension des écrits, le commissaire boude l'unique étude qui offre quelques observations franches à ce propos. *Langue de travail dans les*

grandes entreprises au Québec (OQLF, 2008) présente les résultats d'une enquête qui, entre autres, a posé aux travailleurs francophones la question qui tue : « Quelle langue utilisez-vous généralement lorsque vous vous adressez à vos collègues anglophones pour des questions de travail? » Il en ressort notamment que, dans la région de Montréal, les francophones employaient, encore, le plus souvent l'anglais comme langue commune dans de pareilles circonstances.

Il s'agit pourtant là des entreprises dont la loi 101 vise le plus fermement à franciser la langue de travail. « Le français est la langue commune du Québec » a inspiré un demi-siècle de beaux discours. Mais en réalité, où, au juste, en sommes-nous en la matière aujourd'hui? Silence.

Le français était par contre la langue principale de travail de 76 % des travailleurs montréalais en cause, du seul fait que les francophones en constituaient la grande majorité. À l'évidence, faire du français la seule langue commune n'a rien à voir avec simplement le conforter comme langue prédominante.

PÉTER LES BARREAUX DU GOULAG CANADIEN

Le rapport Dubreuil ne casse rien : « Les mesures que nous recommandons [permettront] de consolider [...] les contextes et les réseaux où l'usage du français est facile, utile et naturel. » *Think small*, 'stie !

Faire du français « la seule langue commune de la nation québécoise » appelle des interventions autrement plus musclées. D'une envergure comparable à celles des mesures phares de la charte originelle.

Que l'Assemblée nationale commence donc par exiger à l'unanimité qu'Ottawa rende la connaissance du français obligatoire pour les candidats à la citoyenneté résidant au Québec. Ce serait amusant de voir comment certains patineraient devant une proposition aussi pétrie de bon sens. ◀

**LE LABYRINTHE ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS
COMMENT S'Y RETROUVER ?**

UN GRAND DOSSIER DU MONDE OUVRIER À LIRE!

En savoir plus : ftq.qc.ca/monde-ouvrier

FTQ

Le pipeline transcanadien : un enjeu électoraliste

Retour sur un projet de pipeline

Marc Nantel

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, autant Mark Carney que Pierre Poilievre promettaient de mettre en œuvre un projet de pipeline transcanadien. L'objectif était de rendre le Canada économiquement plus fort par rapport aux États-Unis en diversifiant les acheteurs potentiels de gaz naturel. Rappelons qu'aucun projet n'existe en ce moment, qu'aucune compagnie n'a offert de développer un tel projet et qu'aucun client n'a levé la main... et ce genre de projet pourrait prendre de 10 à 15 ans avant d'être mis en chantier.

Les sondages se sont empressés de vérifier si l'acceptabilité sociale était au rendez-vous. Les tarifs du président Trump ayant créé une panique pancanadienne, une majorité de gens ont appuyé le projet. Les chambres de commerce, le Parti libéral et le Parti conservateur ont vite fait de récupérer le résultat de ce sondage.

L'écoblanchissement a aussi refait surface pendant la campagne. Le projet de pipeline est devenu un projet « vertueux » et « hyperimportant » en matière de lutte contre les changements climatiques, puisqu'il permettrait à des pays d'Asie et d'Europe de se défaire de leur consommation de charbon. On a fait abstraction du fait que le gaz naturel vendu ne pourrait que s'ajouter à la consommation gazière actuelle et non la réduire.

La peur est une très mauvaise conseillère. Avant de se lancer à corps perdu pour les 15 prochaines années dans la construction de pipelines et de

complexes de liquéfaction du gaz naturel, j'aimerais rappeler les enjeux environnementaux, économiques et sociaux soulevés par ce genre de projet. Pour illustrer le problème, je vais me servir du projet GNL Québec/Gazoduc/Énergie Saguenay que le gouvernement Legault, malgré son intérêt manifeste, avait dû refuser suite à une mobilisation citoyenne impressionnante contre le projet.

L'EXTRACTION À LA SOURCE

En Alberta, la fracturation hydraulique, qui consiste à « fracturer » la roche avec un mélange d'eau, de sable et de produits chimiques projetés à haute pression, est la technique d'extraction clé utilisée par l'industrie depuis plusieurs années afin de libérer du gaz naturel. Cette technique pollue l'eau et provoque de l'activité sismique à cause des fissures produites. Lors de la fracturation et après, du méthane s'échappe dans l'air, ce qui augmente le réchauffement de la planète.

PIPELINES

Le projet Gazoduc au Québec exigeait la construction d'un pipeline pour transporter, chaque année, 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié de l'Ouest canadien jusqu'au port de Saguenay, en passant par l'Abitibi, la Haute-Mauricie, le Lac-Saint-Jean, le Saguenay, le fjord du Saguenay et le Saint-Laurent. Quarante-trois collectivités québécoises et cinq communautés des Premières Nations se trouvaient sur la trajectoire du pipeline proposé.

En Abitibi, le pipeline aurait passé près de propriétés privées réduisant ainsi leur valeur marchande. Les popu-



Photos : CANVA

L'écoblanchissement a aussi refait surface pendant la campagne électorale. Le projet de pipeline est devenu un projet « vertueux » et « hyperimportant » en matière de lutte contre les changements climatiques.

lations vivant à proximité du pipeline se voyaient exposer à des dangers non sollicités comme des feux, des explosions, des blessures graves, de la mortalité, des fuites de substances, des effets environnementaux négatifs. Au Canada, 1 928 événements du genre ont été enregistrés depuis 2008.

Le couloir permettant l'installation du pipeline exigeait de raser une bande de terrain de 50 mètres de large. Ce couloir aurait permis aux prédateurs comme le loup de chasser plus facilement ses proies, comme les orignaux et les cerfs, fragilisant ainsi les populations de ces derniers. De plus, le pipeline aurait traversé plusieurs centaines de milieux humides et hydriques causant l'affaiblissement de leur écosystème respectif.

Le coût de construction d'un pipeline de 780 km est un enjeu énorme et sûrement un frein pour une compagnie qui voudrait développer un projet tel que GNL sans l'aide du gouvernement. À titre d'exemple, le gouvernement fédéral a acheté le complexe Trans Mountain pour 4,6 milliards de dollars en 2018. Ensuite, il a dû construire un pipeline de 992 km pour raccorder le tout pour 34,2 milliards de dollars en 2024.

Il faut mettre en perspective que la durée de vie d'un pipeline se situe entre 20 et 50 ans dépendant de la qualité de l'acier et des produits de protection appliqués sur le pipeline. On ne peut qu'imaginer combien coûterait d'ici quelques années un pipeline de 780 km au Québec.

USINE DE LIQUÉFACTION

L'usine de liquéfaction Énergie Saguenay aurait à elle seule généré 700 000 tonnes de CO₂ par année, ce qui représentait à l'époque 1% de toutes les émissions de GES du Québec. L'Union des consommateurs évaluait que l'usine consommerait annuellement 5 TWh d'électricité, ce qui aurait provoqué un choc tarifaire pour les clients d'Hydro-Québec, puisque, dans l'entente qui était prévue, un prix préférentiel était octroyé à la compagnie. Suite à l'annonce d'Hydro-Québec d'une éventuelle pénurie d'électricité à venir, il était évident qu'il aurait fallu construire un nouveau barrage aux frais de la population juste pour alimenter cette usine.

TRANSPORT SUR LE SAGUENAY ET LE SAINT-LAURENT

Le gaz naturel liquéfié aurait finalement été transporté par au moins 300 navires-citernes superméthaniers, qui auraient emprunté le fjord du Saguenay, mettant à risque, entre autres, la population des bélugas. Selon le ministère Pêches et Océans Canada « la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent est protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) ». Cette loi aurait dû mettre un point final au projet, dès le départ.

Finalement, des fuites de gaz liquéfiés provenant des superméthaniers auraient pu contaminer les cours d'eau de façon dramatique sur de très grandes surfaces sans que l'on puisse réagir.

UN PROJET SANS AVENIR

La phase dite transitoire de l'utilisation du gaz naturel d'ici à ce qu'on remplace les hydrocarbures par des sources écoresponsables est appuyée par nos gouvernements. On cherche à réduire les émissions de CO₂ d'usines opérant, entre autres, au charbon. Même si le gaz naturel génère moins de CO₂ que le charbon, l'extraction et le transport du gaz naturel provoquent des fuites de méthane. Ce gaz est 84 fois plus puissant que le CO₂ en termes de rétention de chaleur sur une période de 20 ans, ce qui amplifie les changements climatiques. L'utilisation du gaz naturel n'est donc pas une solution viable.

Les annonces électoralistes de construction de pipelines transcanadiens sont donc vides de sens. Les coûts pharaoniques pour les mettre en œuvre seront un frein pour les investisseurs à moins que les Canadiens paient une part de la facture. La mobilisation citoyenne contre ce genre de projet, une fois la peur des tarifs gérée, va aller grandissant. Les enjeux environnementaux vont augmenter et nos engagements mondiaux concernant la réduction des émissions de produits affectant la hausse du réchauffement climatique ne seront pas respectés si le projet va de l'avant. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

Pacte social et bloc patrimonial

Lorsque le gouvernement en appelle à la sobriété énergétique, on ne peut penser qu'à la menace d'une révision possible de la tarification résidentielle, forcer des changements dans les comportements des Québécois. Certains vont même jusqu'à dire que nous consommons trop, que nous consommons mal. Et, pourtant, les chiffres ne mentent pas, 70 % de l'électricité que nous utilisons sert à nos besoins essentiels et de base.

En filigrane du projet de loi 69 se cachent des mesures qui pourraient avoir un impact sur deux concepts fondamentaux à l'origine d'une énergie à prix abordable : d'une part, un bloc patrimonial protégé et, d'autre part, un acquis social inchangé depuis 1962.

Il s'agit ici de la pratique tarifaire selon laquelle les consommateurs industriels et commerciaux paient une partie des coûts d'électricité destinée aux ménages. Il est en effet plus coûteux pour Hydro-Québec d'approvisionner les clients résidentiels qui consomment moins.

Ceci consiste en un véritable pacte social entre la société d'État et les Québécois, une entente d'un modèle unique reconnaissant le risque financier collectif que représentait la nationalisation de l'électricité.

FRANÇOIS PERREAU

SAUVER HYDRO

Notre avenir énergétique en jeu

Par leur contribution à travers leurs impôts, les Québécois ont en effet garanti et remboursé dès le début les emprunts indispensables à la réalisation d'un grand réseau.

Quant au bloc patrimonial, il désigne une quantité d'énergie destinée prioritairement à la desserte des besoins québécois et dont le prix, fixé dans la loi, est en phase avec l'esprit du pacte social de 1962. Ce bloc d'énergie à prix avantageux s'élève à 165 TWh et représente une fraction importante de l'énergie électrique consommée annuellement au Québec.

Le gouvernement devrait reconsidérer avant de s'en prendre de façon catégorique à notre façon de consommer notre électricité. Avant d'agir, il serait bon d'y réfléchir deux fois plutôt que de se montrer simpliste. L'équation qu'il fait entre le niveau des tarifs imposés aux clients et celui de leur consommation résidentielle pourrait passer pour farfelue.

Il suffirait donc d'augmenter la facture mensuelle pour que, par magie, l'énergie soit économisée dans nos résidences. Cela relève d'une aberration, car agir de la sorte n'aurait pour résultat que d'appauvrir la population qui devra toujours se chauffer, s'éclairer et cuisiner. ◀

Sauver Hydro. Notre avenir énergétique en jeu.
François Perreault
Éditions Somme Toute, 2025



Simon Rainville L'élection fédérale a une fois de plus montré l'incongruité du Québec à l'intérieur de la Confédération.

Indépendantistes, intéressez-vous à la géopolitique!

A lors que le Canada a viré plus que prévu au bleu conservateur, nous avons choisi le rouge libéral avec une teinte de bleu bloquiste.

Que Carney ait, à maintes reprises, mentionné qu'il était contre plusieurs lois votées par le Québec, qu'il n'ait pas nommé de ministre des Langues officielles, qu'il peine à parler français n'a pas pesé dans la balance. Nous lui avons offert un gouvernement presque majoritaire.

UN CANADA BRITANNIQUE

Au danger représenté par l'homme d'affaires mégalomane Trump, nous avons préféré opposer celui du banquier terne Carney. Non pas que Poillievre ferait un premier ministre plus acceptable pour le Québec. Peut-être serait-il simplement un peu moins méprisant. Mais la question de fond demeurerait : qu'attendre de ce beau grand Canada?

Le Québec endormi, rêvant encore de fédéralisme asymétrique, de bilinguisme et de bonne entente, se réveille, au lendemain de l'élection, choqué de constater que le discours du Trône sera prononcé par le roi d'Angleterre.

Comme c'est l'habitude en ce pays apolitique, les commentateurs sont mi-amusés, mi-dégoutés, incapables qu'ils sont de saisir la force des symboles. Le topo est pourtant clair : le Québec a mis son poids dans la balance afin de faire élire un PLC anti-Québec, pro-Ontario, promonarchie et néolibéral!

On nous répète que Carney a demandé au roi Charles de prononcer une allocution afin de signifier à Trump que le Royaume-Uni était derrière le Canada. Bien sûr. Mais il est au mieux naïf de n'y voir que ça. Ce que le PLC affirme par un tel geste est clair : le Canada est britannique. Le Canada est unilingue. Le Canada n'est que pour les

Canadiens. Le Canada ne peut se défendre sans son papa.

L'AMBIVALENCE POLITIQUE DU QUÉBEC DANS LE CANADA

La dernière élection montre, comme aucune avant elle peut-être, à quel point l'ambivalence politique qu'essaie de défendre le Bloc est suicidaire : défendre une nation en étant assis sur un strapontin plutôt que sur le trône. Mais ce n'est même pas la faute du Bloc, qui n'est toujours que le symbole de notre impuissance.

La critique de la stratégie autonomiste du Bloc menée par le chef du Parti québécois, Paul St-Pierre-Plamondon, manquait cruellement de timing politique. Sur le fond, elle était pourtant juste. Et cela n'a rien à voir avec la qualité des députés bloquistes : le Canada est tout simplement irrécyclable avec les intérêts québécois.

La dernière élection fédérale montre surtout que la défense des intérêts du Québec au sein du Canada est impossible lorsque la joute politique se passe à l'international. Comment Yves-François Blanchet peut-il prétendre avoir un quelconque poids dans les discussions avec les États-Unis?

C'est là la grande leçon que devrait nous rappeler la dernière élection : le Québec n'existe pas hors du Canada, qui n'existe pas hors de la volonté américaine. Ce que cela implique pour le Québec est simple : vaut-il mieux être une province sur dix qui subit les demandes américaines ou vaut-il mieux être un État pour manœuvrer face à ces mêmes insistances? La réponse me semble aller de soi.

L'INDÉPENDANCE POUR DES RAISONS POLITIQUES ET GÉOPOLITIQUES

Le grand historien des idées Yvan Lamonde vient de faire paraître *Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigeons*



Le Québec endormi, rêvant encore de fédéralisme asymétrique, de bilinguisme et de bonne entente, se réveille, au lendemain de l'élection, choqué de constater que le discours du Trône sera prononcé par le roi d'Angleterre.

demain : l'évolution de l'idée d'indépendance du Québec au XX^e siècle (PUL, 2025). Il explique que l'essentiel des arguments développés par les indépendantistes concerne les questions culturelles et linguistiques. Les réflexions sur le pouvoir sont presque absentes. Les discussions sur l'international et la géopolitique sont encore plus rares.

Or, l'indépendance est d'abord politique et ce fut toujours et partout le cas dans l'histoire du monde. On fonde un nouveau pays pour prendre les décisions par soi-même, pas pour sauver une culture. Bien sûr, le contrôle politique permettra de sauvegarder la culture, mais ça ne devrait pas être le but premier.

L'historien Maurice Séguin est l'un des rares à avoir affirmé clairement que l'indépendance doit d'abord servir à établir sa capacité d'action. Il a montré que la politique doit être pensée à la fois comme domination et comme interdépendance. L'indépendance du Québec signifiera que l'on aura à se positionner dans un monde de dominants et de dominés qui agissent en interdépendance. Cette idée peut sembler banale, elle est capitale. Et elle est occultée presque totalement par le mouvement indépendantiste.

Il n'y a plus personne aujourd'hui qui doute que le Québec constitue une nation, que la culture québécoise existe, que notre identité passe d'abord par le français. Cette étape a été franchie dans la deuxième moitié du 20^e siècle. À remâcher les mêmes idées sur la culture, on ànonne.

Certains Québécois découvrent enfin, confusément, que ce sont les attributs de l'État qui nous font défaut : la politique internationale, les accords financiers et commerciaux, la défense de son territoire, la politique monétaire, etc.

Plus que jamais, l'indépendance doit se faire pour des raisons politiques et géopolitiques. Face au président Trump, c'est un président du Québec qu'il faut. Aux alliances décidées par le Canada avec l'Europe, ce sont des alliances négociées par le Québec que l'on veut.

Partout, les plaques tectoniques des relations internationales bougent. Les frasques de Trump ne sont pas anecdotiques. Elles reflètent des forces profondes, des changements comme nous n'en avons pas connu depuis 1945. Et le Québec est spectateur. Le Groenland, pourtant, se lève et marche vers son indépendance. Malgré les tensions, malgré les dangers, malgré Trump.

LE CANADA, PAYS ÉTRANGER

Blanchet a eu raison de parler du Canada comme d'un « pays factice ». Le Canada est né en 1867 pour des raisons d'abord économiques : protéger les intérêts économiques de l'élite canado-britannique face à l'expansionnisme américain. Chaque province conserve à ce jour cette logique égoïste : le plus pour moi.

La Confédération est née pour une seconde raison : mater le Canada fran-

çais. C'est pourquoi toutes les crises de l'histoire du Canada se sont produites pour les deux mêmes prétextes : les récriminations des Québécois (Canadiens français) et les tensions économiques interprovinciales.

La crise actuelle peut mener à un réel éclatement de la Confédération. Mais la crise pourrait aussi mener à un énième renforcement du pouvoir fédéral sur les provinces, comme ce fut le cas pratiquement à chaque crise.

Au nom de l'unité canadienne, on nous vendra qu'il faut une seule économie pour lutter contre les États-Unis. Puis, on dira que les différences québécoises et autochtones sont secondaires devant l'ennemi américain. Et encore, qu'il faut être réaliste et laisser tomber des entraves à la bonne entente avec notre voisin du Sud, comme la loi 101, la gestion de l'offre et le prix du bois d'œuvre.

Le Québec sera dans une situation encore moins enviable qu'aujourd'hui au sein de ce mariage de raison qui a toujours été déraisonnable pour nous. Les deux raisons qui permettent au Canada d'exister vont se rejoindre une fois de plus : trouver une entente économique qui permettra par le fait même de dompter le Québec.

Il faut traiter le Canada comme un pays étranger. Il faut penser nos relations avec lui à la manière de relations internationales : en termes de domination et d'interdépendance. Indépendantistes, intéressez-vous à la géopolitique! ◀

Photo : Hugo Burnand/The Royal Family/Twitter



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea
Abonnements
Louis Bourgea
Adjoint administratif
Vyvyan Dorais
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestres
Louis Bourgea
Mathieu Roy
Collaboration spéciale
Simon Banville
Boris
Maude Desbois
Patrick Gauthier
André Laplante

Campagne de soutien

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

Jean-Claude Germain (1939-2025)

Le Jean-Claude que nous avons connu

Pierre Dubuc

Dramaturge, scénariste, écrivain, auteur, journaliste, parolier et historien, etc., les qualificatifs ne manquent pas pour décrire Jean-Claude Germain. Mais, pour nous, Louis, Réjean et moi, il a été, à chaque mois, pendant une vingtaine d'années, notre compagnon de travail.

En fait, Jean-Claude a été notre mentor. Journaliste au *Petit journal*, à l'époque où les journaux étaient fabriqués au plomb, il maîtrisait toutes les facettes du métier. Il avait conçu, avec son ami le graphiste Olivier Lasser, une nouvelle maquette pour *L'aut'journal*. Chaque mois, il passait deux jours au bureau pour superviser le montage, choisir les photos, trouver les titres, les exergues, les bas de vignettes.

Pour contester un de ses choix, il fallait mettre des gants blancs, car il était soupe au lait. Mais nous avons vite appris qu'il suffisait de baisser la température sous la marmite pour qu'il retrouve instantanément sa bonne humeur naturelle.

Une fois le montage du journal terminé et envoyé à l'impression, Jean-Claude et moi allions souper au Mazurka, le restaurant polonais de la rue Prince-Arthur. Plus tard, lorsque nous avons quitté le Balfour pour notre emplacement actuel, plus au nord sur la rue St-Laurent, en face du parc des Portugais, nous avons jeté notre dévolu sur le restaurant tibétain Om.

Nous faisons alors un bref bilan de l'édition complétée, avant d'enclencher la conversation sur la politique municipale, nationale, canadienne, internationale, sur le monde littéraire, télévisuel, artistique, etc. Aucun sujet actuel ou

passé n'échappait à sa culture encyclopédique.

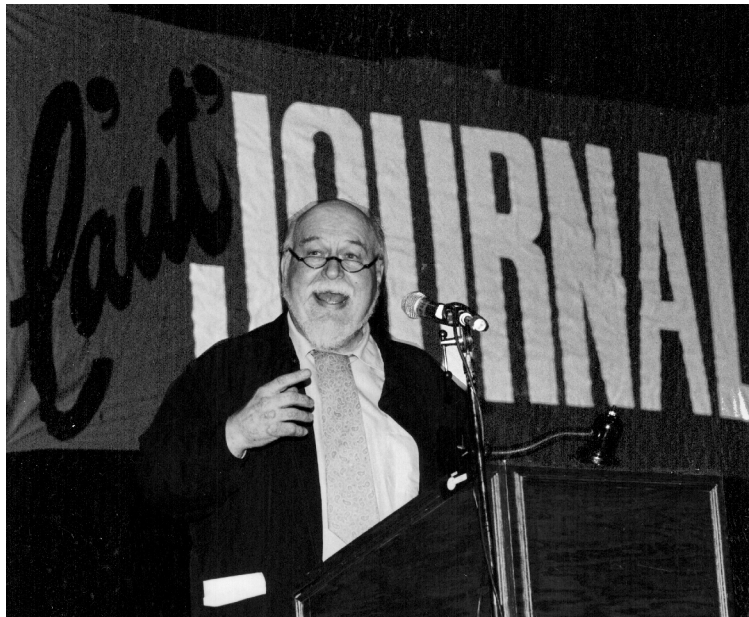
Parfois, Paul Rose se joignait à nous. J'aimais quand tous les deux se rappelaient que Paul, enfant, habitant Coteau-Rouge, sur la Rive-Sud de Montréal, allait acheter, pour quelques sous, des boules noires et des nananes à l'épicerie du père de Jean-Claude, située à Saint-Lambert, tout juste à la frontière de Coteau-Rouge, et que c'est Jean-Claude qui le servait.

Immanquablement, ils refaisaient l'histoire de la Rive-Sud, de Ville Jacques-Cartier, du maire Léo-Aldéo Rémillard, de la mafia locale, en se relançant une anecdote après l'autre. Pour décrire le climat de ce « *far west* », comme l'avait qualifié le Dr Ferron, Jean-Claude aimait raconter que les pompiers d'une municipalité, arrivés sur les lieux d'un incendie, refusaient d'arroser le bâtiment s'il était situé dans une autre municipalité, même si c'était de l'autre côté de la rue.

L'APOSTROPHE

La production d'un journal mensuel ne pouvait satisfaire Jean-Claude. Il avait donc proposé la publication d'une revue, *L'Apostrophe*, sur le modèle du Harper's magazine américain. Il en était le rédacteur en chef et il a pu donner libre cours à son imagination, son inventivité.

Il choisissait les sujets, très souvent hors des sentiers battus, pour les dossiers, les portraits, les entrevues, les chroniques. Ses amis Victor-Lévy Beaulieu, Michel Lapierre, Ginette Guindon, Gilles Derome, Jacques Keable, Ginette Leroux, Isabelle Doré et plusieurs autres ont été mis à contribution.



Le soir du spectacle, Jean-Claude était guilleret, tout heureux de monter sur les planches. Il avait soigneusement préparé ses fiches de présentation et l'ordre d'entrée en scène des artistes.

Avec une maquette, conçue encore une fois avec Olivier, il prenait une semaine avec l'infographe, Réjean, à choisir les polices, numériser les illustrations, peaufiner le montage, pour en faire un petit chef-d'œuvre.

MONSIEUR LE MAIRE

Dans le petit livre *De tous les plaisirs, lire est le plus fou* (ISQ voix vives, 2001), Jean-Claude écrit : « Aujourd'hui, lorsqu'on me croise dans la rue et qu'on me lance joyeusement "Bonjour monsieur le maire!" avec un air entendu, je crois bien que c'est le plus bel hommage qu'on puisse me rendre. »

Jean-Claude fait, bien entendu, référence au Salon du livre de Montréal, dont il a été le président d'honneur pendant neuf ans. Il aimait bien être reconnu, pouvoir engager la conversation avec des inconnus, non seulement dans les allées du Salon du livre, mais dans les rues de Montréal, qu'il connaissait d'ailleurs fort bien, ayant été membre de la Commission de toponymie de la Ville de Montréal.

LES SPECTACLES

Au tournant des années 2000, nous organisons un spectacle-bénéfice annuel au mythique Medley pour renflouer les coffres du journal. Jean-Claude était à la manœuvre avec Paul Rose et sa conjointe, Andrée Bergeron. Ils élaboraient la liste des artistes à inviter. Puis, Jean-Claude contactait ceux et celles du monde du théâtre, Paul ceux et celles du monde de la chanson. Pour annoncer le spectacle, Andrée accompagnait Michel Chartrand dans une tournée des médias, en s'assurant que Michel n'oublie pas, au terme de ses envolées, de parler du spectacle. Ce qui lui arrivait...

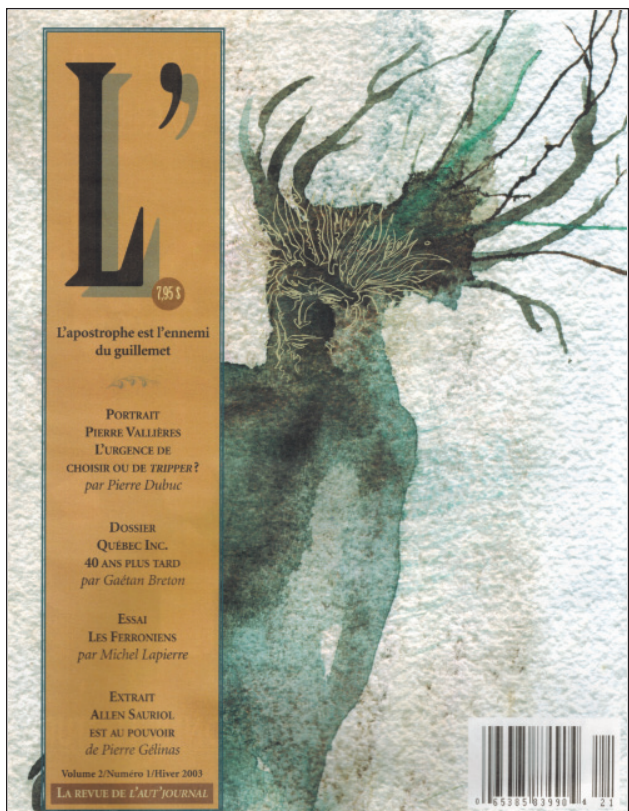
Le soir du spectacle, Jean-Claude était guilleret, tout heureux de monter sur les planches. Il avait soigneusement préparé ses fiches de présentation et l'ordre d'entrée en scène des artistes. Au fil des ans, ont répondu à notre appel les Gilles Vigneault, Yvon Deschamps, Claude Dubois, les Colocs, Nicole Leblanc, Pierre Lebeau, France Castel, Sylvie Legault, Richard Séguin, Richard Desjardins, Jocelyn Bérubé et plusieurs autres.

LES OUAOUARONS

Jean-Claude tenait beaucoup à sa participation au journal. Après son déménagement en Estrie, il prenait l'autobus à Magog pour venir passer quelques jours à Montréal et logeait à l'auberge Chez Roger Bontemps près du terminus dans le Centre-Sud. Plus tard, lorsque son état de santé ne lui permettait plus de se déplacer, il a poursuivi son travail au téléphone.

Ce soir, ma fenêtre est ouverte et j'entends le concert des ouaouarons, grenouilles et autres crapauds. Cet hymne au printemps l'enchantait. « C'est la saison des amours! », me lançait-il. Et comme Félix, il aimait dire que « les crapauds chantent la liberté ».

Salut mon cher Jean-Claude. ◀



Ainsi parlait Kondiaronk dit le rat

Dans le cadre d'un film documentaire scénarisé par Michel Noël et réalisé par Karl Parent, l'un et l'autre ont eu l'idée d'inviter Jean-Claude Germain à titre de dramaturge et François Vincent à titre de conteur émérite - tous deux historiens par surcroît - à tenter de cerner le personnage de celui qui fut le père de la Grande Paix de Montréal de 1701.

pour JEAN-CLAUDE GERMAIN FRANÇOIS VINCENT MICHEL NOËL et KARL PARENT

Photos : Normand Blouin et Bernard Préfontaine

Comme dans tous les films documentaires, la majeure partie de l'échange qui a été filmé s'est retrouvée sur la table du monteur. L'intérêt de la discussion méritait qu'on en récupère le verbatim pour en faire un montage-dialogue en marge du film de Karl Parent, lequel agissait comme modérateur lors de la rencontre.

Les ferroniens

ESSAI DE MICHEL LAPIERRE

Le rêve d'une grande littérature sauvage ne cesse de hanter notre histoire. Le lien entre la vision d'Alfred DesRochers et celle de Jacques Ferron permet d'effacer dans nos esprits l'opposition stérile entre le passé et le présent. Il démystifie la rupture profonde des années soixante qui ne cesse, encore aujourd'hui, d'obscurcir nombre d'entre nous.

Si dans les domaines politique, économique, religieux et éducationnel, la Révolution tranquille constitue une rupture avec le passé, dans le domaine de l'imagination, la réalité est plus subtile. Annoncée par DesRochers, la révolution ferronienne de notre imagination, révolution occulte, violente et subtile, précède et éclaire la Révolution tranquille. Mais seule l'expérience historique de la Révolution tranquille permet d'en saisir la portée. L'Acadie, cet étrange pays qui à bien des égards nous ressemble, reste incapable de comprendre toute la signification de notre révolution de l'imagination parce qu'elle n'a pas vécu la Révolution tranquille. Ferron n'a pas été fasciné pour rien par l'Acadie. Il y voyait un Québec pré-historique et impossible, un Québec amputé de la Révolution tranquille, un Québec sclérosé, incapable de réinventer l'Amérique et de proclamer que l'américanité est le contraire de l'américanisation.

Dans une historiette sans doute à demi-fictive mais très révélatrice, Ferron raconte qu'après avoir pêché, au havre de Shippagan, un poisson des chemins de Sainte-Anne-de-la-Pérade, il le montra à Vautour Haché. Ce brave Acadien nia qu'il s'agissait d'un poisson des chemins. C'est son poulain, monsieur. Si vous l'avez reconnu, vous aimez, sur son nom, Vautour Haché, incarnation même de l'Acadie immémoriale qui ne pourra jamais concevoir la Révolution tranquille, dit-il, écrit Ferron, très catégorique, avec cette rigueur nominaliste que l'on rencontre assez souvent chez les illettrés qui répugnent toujours à jouer sur les mots, parce qu'ils ne distinguent pas l'objet du nom qui le désigne.

Un grand nombre d'Acadiens confondent l'américanité, essence même de la littérature sauvage, avec l'américanisation, assimilation aux formes les plus populaires de l'identité états-unienne. Pourtant, l'Acadie, pays imaginaire éternel à l'échelle de l'Amérique, n'est-elle pas, elle-même, comme le pense Ferron, l'une des définitions les plus bouleversantes du continent infini? Dans un livre qui s'intitule *Critique de l'américanité*, Joseph Yvon Thériault ne se pose pas ce genre de questions. Ce sociologue voit les choses aussi simplement que Vautour Haché. Pour Thériault, l'Acadie se trouve à Caraquet, là où il est né. Et Caraquet ne se trouve pas en Amérique. Caraquet se trouve à Caraquet. C'est là que commence le Canada bilingue de Jean Chrétien, pays qui se dresse contre l'univers ferronien. Ce Canada au lourd héritage colonial a fêté le jubilé du couronnement d'Élisabeth II. Il n'a pas encore reconnu tout à fait qu'il appartient au Nouveau Monde.

Thériault n'hésite pas à soutenir que nos intellectuels séduits par le concept d'américanité obéissent à la logique du maître et de l'esclave, dans laquelle l'esclave, qui n'a plus de mot pour dire sa réalité, emprunte le langage du maître. Ainsi, l'esclave québécois, conclut-il, accentue son impuissance. Sous le plume d'un Acadicien, de telles affirmations ont une saveur bien particulière. Thériault ne se doute pas un seul instant qu'il est en train de transporter la

In Memoriam

Jean-Claude Germain (1939-2025)

Culture vivace et obstinée pour pays incertain

Olivier Dumas

Dans un numéro de la revue « Jeu », le spécialiste du théâtre Gilbert David écrivait que Jean-Claude Germain « appelle les superlatifs. [...] conteur intarissable et impayable chroniqueur de notre histoire théâtrale, pédagogue exigeant et polémiste redouté, il est taillé tout d'une pièce... » Le plus récent ouvrage du « conteur intarissable », « Le Pari québécois d'une culture avant le pays » (Les Éditions du Renouveau québécois, 2021), replonge dans notre histoire collective avec une jubilation émancipatrice.

La culture québécoise se sentirait de plus en plus à l'étroit « dans ses souliers et ses habits de province ». Le livre apporte un souffle courageux à une époque où le parti au pouvoir se gargarise de son autonomisme politique (« illustration contemporaine la plus probante de cet imbroglio psychotique du nationalisme traditionnel ») et où les multiculturalistes nous serinent les vertus de la fameuse ouverture sur le monde. Or, depuis plus d'un demi-siècle, Jean-Claude Germain ne se gêne pas pour « tirer à boulets rouges sur nos mythes et nos réflexes de locataires ».

LONGUE FEUILLE DE ROUTE

Journaliste, dramaturge, animateur, conférencier, parolier pour Pauline Julien (*Je te dis ce que je pense*) et Louise Forestier (dont les truculents *Tango de l'Orénoque* et *Oscar de Limoilon*) et professeur (fondateur du programme d'écriture dramatique de l'École nationale de théâtre), conteur, vulgarisateur, Jean-Claude Germain a dirigé le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui de 1972 à 1982, seule institution à ce jour dans la métropole qui se consacre exclusivement (ou presque) au théâtre québécois. À sa

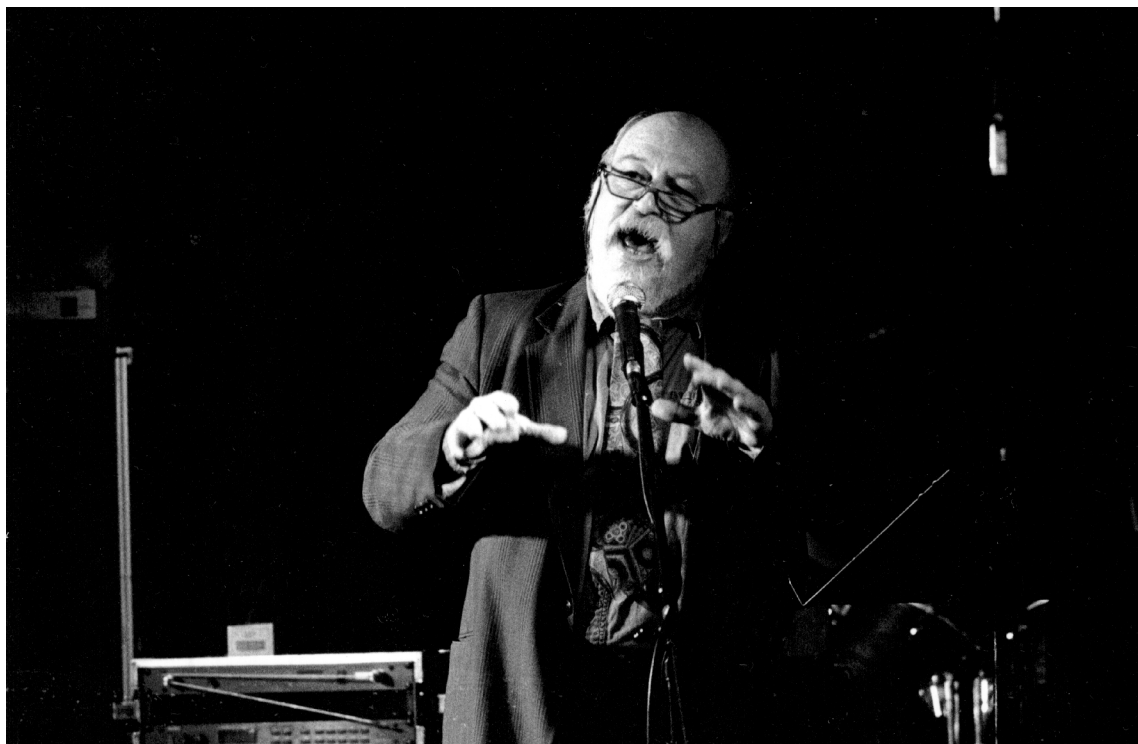
fondation, la petite salle de 75 places était située dans un local au fond d'une ruelle au 1297 rue Papineau, avant son déménagement sur la rue Saint-Denis à l'automne 1991.

L'un des bâtisseurs du théâtre québécois contemporain a toujours défendu une langue québécoise non empruntée, qui nous correspond. Il a fondé le Théâtre du Même Nom (TMN) en 1969 et deux troupes successives, Les Enfants de Chénier (1969-1971) et Les P'tits Enfants Laliberté (1971-1973). En 1969, le spectacle *Les Enfants de Chénier dans un autre grand spectacle d'adieu*, constituerait la première création collective marquée explicitement par le développement d'une dramaturgie nationale.

La grande et regrettée écrivaine Héléne Pedneault parlait de « la générosité de sa parole, une langue de plaisir, très jouissive ». En 1968-1969, surgissent d'autres électrochocs culturels : *Les Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay, *L'Ossidabo*, *Les Girls*, de Clémence DesRochers, sans oublier le Grand Cirque Ordinaire (*T'es pas tannée Jeanne d'Arc?*).

Parmi les réalisations scéniques de Jean-Claude Germain, soulignons *Dédé Mesure*, *L'Affront commun*, *L'École des rêves*, *Les Nuits de l'Indiva*, *Diguidi, diguidi, ha !, ha !, ha !*, et surtout *Les hauts et les bas d'la vie d'une diva*, une monologuerie-bouffe, avec une inoubliable Nicole Leblanc, sur la libération sexuelle d'une femme *game*, la chanteuse Sarah Ménard (clin d'œil à la célèbre Sarah Bernhardt).

Dans le quotidien *The Gazette*, la traductrice-journaliste Linda Gaboriau souligne que Germain « a écrit un rôle que chaque actrice, et peut-être chaque femme, rêve de jouer (traduction libre) ».



La grande et regrettée écrivaine Héléne Pedneault parlait de « la générosité de sa parole, une langue de plaisir, très jouissive ».

CULTURE POPULAIRE TYPIQUEMENT QUÉBÉCOISE

Dans la continuité des trois tomes du *Feuilleton de Montréal* (qui couvrent de 1642 à 1992, période reprise ici dans un chapitre sur les occasions manquées pour célébrer sa fondation française), *Le Pari québécois d'une culture avant le pays* nous raconte avec une verve colorée les difficultés, mais jamais ennuyantes, évolutions d'une culture populaire typiquement québécoise. Si celle-ci devance le pays, aux dires de Germain, elle a dû s'imposer envers, et surtout contre certains.

Les premières lignes du livre rappellent qu'à la fin du 19^e siècle, la culture était confondue avec l'agriculture (son ministère gérait à Ottawa même le droit d'auteur). Mais, de nos jours, « de la pouponnière aux soins intensifs, tout relève de la santé ». Or, la culture donne tout son sens à notre quotidien, demeure la mémoire tangible de l'his-

toire. « Sans la culture, la santé est comme un hôpital sans lit. »

Par ailleurs, Jean-Claude Germain distingue le folklore, associé au passé et au souvenir, de la culture qui nous permet d'envisager notre présent et un meilleur vivre-ensemble, notamment avec les gens que nous accueillons sur notre territoire. « C'est la culture qui a donné et donne sa voix et son visage au Québec. »

Même nos jurons révèlent notre distinction. Alors que des peuples s'en prennent à Dieu et à la Sainte Vierge (notamment l'Espagne), les Québécoises et Québécois dirigent leurs frustrations sur le mobilier de l'église (le tabernacle, le calice, le ciboire).

LORD DURHAM ET SES FILS SPIRITUELS

Or, notre culture singulière a croisé des adversaires redoutables, dont Lord Durham (un Britannique « associé généralement à une sorte de Bonhomme Sept Heures ») pour avoir « voulu nous assimiler pour nous sortir de notre torpeur historique ». Pourtant, Jean-Claude Germain précise que l'auteur d'un rapport de 300 pages d'une « lucidité implacable » (présage à la Confédération) ne ressemble en rien à son prédécesseur, le général « épouvantable et épouvantail » John Colborne, qui détruisait les villages patriotes.

Parmi les trois fils spirituels du célèbre Durham, nous rencontrons d'abord dans *Le Pari québécois*, Wilfrid Laurier, septième premier ministre du Canada, orateur remarqué et homme de la double appartenance (la France qui lui a donné la vie, l'Angleterre qui lui a apporté la liberté). Cette dualité lui apporterait une supériorité qui n'empêcherait pas son isolement pour son opposition à la *Loi sur les mesures de guerre* en 1914. Ainsi, Germain se montre vindicatif quant à cette double filiation *canadian* : « abstraction de l'esprit ».

Dans le chapitre « Le Mononque oublié », nous croisons le second fils spirituel, Louis St-Laurent, né d'un père canadien et d'une mère irlandaise qui a toujours refusé de parler français. Pendant neuf ans, cet homme, aux antipodes « d'une bête politique », a dirigé le Canada avec des ambitions centralisatrices, en rival acharné de Maurice Duplessis, où le Québec ne doit espérer qu'être « une simple province comme les autres ».

À la double allégeance de St-Laurent, surgit « l'homme du qui-proquo », Pierre Elliot Trudeau, d'une mère écossaise et d'un père canadien-français millionnaire. Parmi les passages les plus savoureux de l'ouvrage, soulignons cette succession de personnages de pièces de William Shakespeare (répertoire anglo-saxon !). Ces costumes donnent l'illusion du changement, mais favorisent le statu quo : « Depuis le Marc-Antoine arrogant de 1968 jusqu'au roi Lear malveillant de 1987 à 1995, en passant par le César vieillissant de 1980, le Crassus roublard de 1972 et le Brutus démagogue de 1974. » Le rejet trudeauiste de toute autodétermination pour le peuple québécois vient-il de son complexe affirmé à l'égard de son géniteur?

Soulignons qu'au printemps 1979, Jean-Claude Germain avait convoqué Durham et ses trois fils spirituels dans un « exorcisme rituel », *A Canadian Play/Une plaie canadienne*, au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, ironique coïncidence, alors situé sur la rue Papineau.

Jean-Claude Germain lance dans « Le Pari québécois de la culture avant le pays » « qu'un pays prend connaissance de son existence quand il atteint l'âge de sa liberté ». D'où le plaisir de se replonger dans une parole aussi bouillonnante qu'indispensable. ◀

INCONTOURNABLE

LE PARI QUÉBÉCOIS

d'une culture avant le pays

PAR JEAN-CLAUDE GERMAIN

Éditions du Renouveau québécois
20 \$

Faîtes votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,
4270 boul St-Laurent, bur. 204,
Montréal H2W 1Z4

Tél. (514) 843-5236 info@laujournal.info



UN SYNDICAT POUR
TOUT LE MONDE

 **unifor**
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

Les BLEUS
répondent
PRÉSENT

30 
SYNDICAT DES
COLS BLEUS
REGROUPÉS DE MONTRÉAL



24/7



**Beau temps/
mauvais temps**



**En cas
d'urgence**



Partout

Solidarité internationale

Vers des États généraux québécois

Coupes catastrophiques dans l'aide internationale

Luc Allaire

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, le chef du Parti conservateur, Pierre Poilievre, a proposé un plan pour assurer la défense de l'Arctique face aux visées expansionnistes de la Russie et de la Chine. Il promettait de faire construire deux nouveaux brise-glaces, de doubler les effectifs militaires et d'établir une base militaire permanente à Iqaluit.

Le tout serait réalisé très rapidement, promettait-il, et financé à partir des milliards que le Canada verse chaque année en aide étrangère. Reprenant la rhétorique de Donald Trump, il a déclaré : « Toutes ces améliorations vont être financées par une réduction importante de l'aide étrangère dont une grande partie va aux dictateurs, aux terroristes et aux bureaucraties mondiales. »

Heureusement, Pierre Poilievre a été battu.

De son côté, le Parti libéral s'est engagé à soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables en temps de crise en maintenant le budget d'aide humanitaire internationale du Canada à au moins 800 millions de dollars par année. Ce qui est bien peu, étant donné que le Canada a consacré 6,88 milliards de dollars à l'aide internationale en 2023-2024, comparativement à 8,1 milliards en 2022-2023.

De leur côté, le Bloc québécois et le NPD s'engageaient à porter le financement de l'aide internationale à 0,7 % du revenu national brut du Canada, ce qui doublerait approximativement l'enveloppe actuelle de l'aide internationale. En effet, le Canada consacre présentement 0,38 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide internationale, ce qui est bien en deçà de ses engagements internationaux.

CONSÉQUENCES DÉVASTATRICES DES COUPES À USAID

L'un des premiers gestes de Donald Trump, quand il est arrivé au pouvoir, a été de geler le financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Comme les États-Unis contribuaient pour près de 30 % de toute l'aide internationale, « cette décision a eu des conséquences immédiates et considérables à travers le monde, mettant en péril des millions de vies et compromettant leur santé et leur économie », a dénoncé l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

« Les impacts sont dévastateurs, en particulier pour les populations les plus vulnérables, notamment en Afrique, l'aide alimentaire pour des milliers de personnes en situation d'urgence humanitaire a été interrompue, des personnes déplacées par les conflits voient leur accès à l'eau menacé et d'autres, atteintes du VIH, ne reçoivent plus de traitement et de médicaments. En Amérique latine, des refuges pour les



L'aide alimentaire pour des milliers de personnes en situation d'urgence humanitaire a été interrompue.

personnes migrantes, ainsi que pour les victimes de violence sexuelle et de trafic humain, ont dû fermer leurs portes. »

PARTOUT DANS LE MONDE, LES PAYS COUPENT

En France, le budget de l'aide publique au développement (APD) de 2025 a connu une chute brutale et inédite. L'APD a subi une coupe supérieure à 2,1 milliards d'euros, ce qui représente une diminution de 37 %.

Les moyens du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sont encore plus affectés et chutent de 41 % par rapport à 2024.

« Cette décision drastique est difficile à accepter face aux besoins massifs de financements pour le développement et alors que la France avait réalisé plusieurs efforts ces dernières années : hausse de l'aide publique au développement et adoption d'une loi de programmation fixant la cible de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD... cible initialement projetée pour 2025 », a dénoncé Coordination SUD, une organisation de coordination

nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

DES COUPES MÊME EN SUÈDE

Même la Suède a décidé de réduire considérablement son budget d'aide au développement. Le gouvernement actuel, élu en 2022, est le gouvernement le plus conservateur que la Suède ait connu en 100 ans de démocratie. Pour accéder au pouvoir, les trois partis bourgeois traditionnels ont dû signer un protocole avec le parti d'extrême droite, Démocrates suédois (SD).

Ce gouvernement a adopté les politiques typiques de droite : coupes dans les services sociaux, réduction du fardeau fiscal pour les riches, réduction des droits des immigrants et du droit d'asile, et réduction de l'aide internationale. De plus, le ministre de l'Aide internationale est aussi ministre du Commerce extérieur, ce qui a entraîné une restructuration complète de l'architecture de l'octroi des fonds de l'aide internationale.

Les organisations syndicales suédoises ont ainsi perdu le financement public qu'elles recevaient auparavant. Ce qui a eu des conséquences désastreuses pour les organisations syndicales africaines, notamment, qui bénéficiaient d'un appui important des syndicats suédois.

VERS DES ÉTATS GÉNÉRAUX QUÉBÉCOIS

C'est dans ce contexte mondial difficile que l'AQOCI a décidé d'organiser des États généraux québécois de la solidarité internationale, qui se tiendront du 4 au 6 juin 2025 à l'Université de Montréal.

Cet événement majeur vise à rassembler les actrices et acteurs des organismes de coopération et de solidarité internationales, leurs partenaires et leurs alliés des mouvements sociaux québécois : groupes de défense des droits de la personne, des droits des femmes et de l'égalité des genres, pour la protection de l'environnement, la promotion de la paix, groupes autochtones, le réseau communautaire, les organisations syndicales, les centres de recherche, etc.

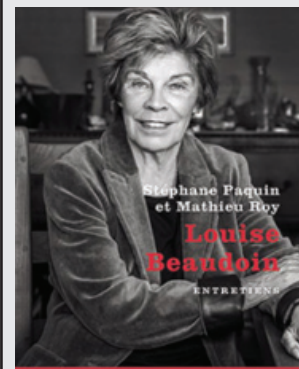
L'AQOCI proposera alors une grande réflexion collective sur les enjeux, actuels et futurs, de la solidarité internationale afin de développer une vision commune et proposer des pistes d'action. ◀

La rencontre Parizeau-Mitterrand de 1993

Cela été une rencontre mémorable, dont l'intensité demeure selon moi à ce jour inégalée. La visite a été prise en charge par la Délégation générale du Québec à Paris. L'option indépendantiste était alors en assez bonne position dans les sondages, alors il fallait continuer de consolider nos appuis.

Jacques Parizeau voulait s'entretenir en tête-à-tête avec François Mitterrand à l'Élysée pour lui parler des étapes à venir. Il voulait des réponses à ses questions et savoir ce que la France ferait concrètement pour le Québec dans le cas d'une victoire au référendum.

Je m'étais personnellement assurée que l'entretien se déroulerait sans la présence d'André Dufour, le délégué général nommé par Robert Bourassa, alors au pouvoir. J'avais convenu avec Dufour qu'il accompagnerait Jacques Parizeau pour le présenter au président selon le protocole, puis qu'il sortirait du bureau pour laisser la rencontre se dérouler à huis clos.



André Dufour nous avait donné sa parole, mais à notre grand étonnement, il a décidé d'assister à l'entretien. Jean Royer, le conseiller de Jacques Parizeau, et moi-même n'en revenions tout simplement pas.

Jean Royer m'a fait comprendre que je n'avais pas le choix : je devais intervenir. J'ai donc tenté le tout pour le tout et joué ma carrière diplomatique en frappant à la porte du bureau d'Hubert Védrine, le secrétaire général de l'Élysée, adjacent à celui de François Mitterrand.

La porte était fermée puisqu'il s'y tenait une réunion d'importance capitale à propos de la Bosnie, en présence du président de la Serbie, du représentant de l'ONU, Cyrus Vance, et de celui de l'Union européenne, David Owen.

Hubert Védrine m'a ouvert la porte, et je lui ai expliqué la situation ainsi qu'à Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, également présent. Ce dernier a accepté de rédiger une note destinée au président, qu'un huis-sier est allé porter immédiatement à Mitterrand.

Quand celui-ci a lu la note, il n'a même pas eu à dire un mot : André Dufour est sorti du bureau. N'importe qui l'ayant côtoyé sait à quel point l'attitude de François Mitterrand, même s'il ne dit mot, peut être cassante. Quoi qu'il en soit, son langage non verbal a suffi à faire passer le message à M. Dufour qu'il n'était pas le bienvenu à cette rencontre. ◀

Louise Beaudoin : entretiens. Stéphane Paquin et Mathieu Roy
Boréal, 2025

PL 89 une fleur au patronat

Le printemps n'était pas encore arrivé que le ministre du Travail, Jean Boulet, a fait une fleur au patronat. Et il avait réservé le pot aux syndicats. D'autant plus que le PL 89 survient dans un contexte marqué par une pénurie de main-d'œuvre et une inflation persistante, une conjoncture particulièrement favorable aux négociations syndicales.

Sous prétexte de protéger la sécurité de la population, notamment celle des personnes en situation de vulnérabilité, le ministre souhaite imposer des services essentiels dans pratiquement tous les secteurs. De plus, il s'arroge le pouvoir de mettre fin aux conflits de travail par le Tribunal administratif du travail selon des critères nébuleux. Aussi bien dire adieu aux négociations de bonne foi.

Or, opposer les travailleurs syndiqués et le reste de la population est une démarche malhonnête basée sur un raisonnement fallacieux. Les travailleurs syndiqués représentent près de 40% de la main-d'œuvre québécoise et sont plus souvent qu'on ne voudrait le croire eux même en situation de vulnérabilité! La grève est un choix lourd de conséquences qui demande aux travailleuses et aux travailleurs de faire des sacrifices et se mettre encore davantage en situation de vulnérabilité pour le bien commun. L'ensemble de la société bénéficie aujourd'hui de congés parentaux, de normes de santé et sécurité ainsi que de salaires décentes, des acquis rendus possibles grâce au droit de grève. Présenter le droit de grève comme une menace à l'intérêt public est une stratégie grossière visant à diviser pour affaiblir le mouvement syndical.

M. Boulet, opposer les syndiqués à la population, dont nous sommes partie intégrante, ne passera pas. À bon entendeur, salut !

L'équipe syndicale du 429

sfmm429.qc.ca
 Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP

Le mouvement des femmes

Lauréate du prix de la laïcité Guy-Rocher 2025

Nadia El-Mabrouk, impliquée et inspirante

Marie-Claude Girard

Nadia El-Mabrouk est la lauréate du prix de la laïcité Guy-Rocher 2025 décerné par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'un honneur grandement mérité.

Comme le disait si bien Guy Rocher, en 2019 :

« Ce qui me frappe en lisant Nadia El-Mabrouk, c'est que ma démarche en faveur de la laïcité s'inscrit dans ma réaction au cléricanisme catholique. Celle de Nadia El-Mabrouk est inspirée par son expérience de l'intégrisme islamique. Suivant des chemins différents, nos convictions en faveur d'une authentique laïcité se rejoignent. On comprendra que j'ai trouvé grand intérêt à la lire, et que je recommande fortement ce recueil de textes, particulièrement aux jeunes générations. »

Féministe universaliste originaire de Tunisie et professeure d'informatique à l'Université de Montréal, Nadia El-Mabrouk a débuté son implication à l'égard de la défense de la laïcité lors des débats entourant la charte des valeurs du gouvernement Marois. Elle s'est d'abord investie, pour ce faire, auprès de l'organisme Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec).

À l'automne 2018, Nadia participe à une campagne d'appui à la laïcité de l'État qui met de l'avant ses avantages pour l'égalité entre les femmes et les

hommes, et aussi pour la protection de la liberté de conscience des parents et de leurs enfants dans le milieu scolaire. Seize vignettes-témoignages en faveur de la laïcité (incluant celle de Nadia) sont produites et largement diffusées.

Nadia utilise également sa tribune à *La Presse* pour présenter des chroniques sur la laïcité, l'égalité entre les sexes, le vivre-ensemble, etc. Ses chroniques inspirantes seront regroupées dans un recueil publié à l'automne 2019.

LA LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT (LOI 21)

Accompagnée de Leila Bensalem, Nadia appuie le projet de loi 21, *Loi sur la laïcité de l'État* en commission parlementaire. Pour elles, la laïcité est indispensable pour protéger la liberté de conscience des citoyens contre l'intégrisme religieux.

En décembre 2020, Nadia témoigne à la Cour supérieure en défense de la loi 21, puis devient membre active du Rassemblement pour la laïcité, organisme qu'elle préside depuis 2023.

Malgré son aspect minimaliste quant aux exigences de neutralité religieuse, malgré le fait que les autres lois ne soient pas assujetties aux principes énoncés dans la loi 21, malgré qu'elle ne s'accompagne pas d'exigences scolaires en matière de laïcité, Nadia considère que cette loi représente quand même



Photo : Université de Montréal

À titre de présidente du Rassemblement pour la laïcité, Nadia produit en 2024 une série de vidéos sur les fondements et la pertinence de la laïcité de l'État.

un jalon important pour la laïcité au Québec. Et elle continue inlassablement de s'interroger :

« Peut-on pour autant considérer le combat gagné? Évidemment que non. Depuis la charte des valeurs, les citoyens en faveur de la laïcité au Québec sont attaqués, dénigrés, insultés par les partisans du multiculturalisme canadien les menaçant des pires anathèmes. Les procès se succèdent pour tenter de suspendre, ou d'abolir toute tentative d'encadrer la liberté religieuse, notamment dans nos écoles publiques. Les médias relayant abondamment les attaques et omettant généralement d'équilibrer le débat par des analyses argumentées en faveur de la Loi, on en

fini presque par oublier la raison d'être de la Loi, l'importance qu'elle revêt pour la majorité des gens, la lutte et la solidarité citoyenne qui a mené à cette laïcité finalement entérinée dans une loi au Québec.

Il faut pourtant s'en rappeler, car la bataille juridique est loin d'être terminée, et elle se rendra certainement dans les prochaines années jusqu'en Cour suprême. »

Elle avait vu juste!

AUTRES COMBATS

Nadia est aussi bien connue pour sa dénonciation du programme *Éthique et*

culture religieuse qui caricaturait les pratiques religieuses et enseignait le respect absolu des religions (incluant les pratiques sexistes). Sa persévérance à cet égard a sans aucun doute grandement contribué au remplacement de ce programme par celui de *Culture et citoyenneté québécoise* en 2024.

En 2020, alors que plusieurs journalistes québécois tentent de faire un lien entre la loi 21 et du « racisme systémique », Nadia soumet, en collaboration avec d'autres, un mémoire au Groupe d'action contre le racisme, nouvellement créé. Elle y démontre que la laïcité de l'État constitue un moyen fondamental pour assurer la cohésion sociale et combattre le racisme.

En 2023, Nadia mobilise plusieurs Québécoises de culture musulmane pour dénoncer la décision de deux écoles secondaires de Laval d'avoir acquiescé à la demande d'ouverture d'un local de « recueillement » pour des élèves musulmans, présentée comme un accommodement religieux, où la mixité filles-garçons n'était pas permise.

Enfin, à titre de présidente du Rassemblement pour la laïcité, Nadia produit en 2024 une série de vidéos sur les fondements et la pertinence de la laïcité de l'État et continue de s'exprimer régulièrement dans les médias en faveur de la laïcité.

Nadia El-Mabrouk est incontestablement une femme impliquée et inspirante qui mérite grandement le prix de la laïcité Guy-Rocher 2025. Merci Nadia! ◀

Dans le système scolaire québécois

L'égalité entre les femmes et les hommes

Marie-Claude Girard

I est fort heureux que le projet de loi 94, « Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives », insiste sur l'égalité entre les femmes et les hommes, une des valeurs phares du Québec, qui se doit d'être promue dans nos écoles pour assurer sa pérennité.

Au Québec, c'est la *Charte des droits et libertés de la personne* qui garantit l'égalité entre les femmes et les hommes (soit à son article 50.1) en interdisant notamment toute discrimination en fonction du sexe (article 10). La Charte québécoise reprend ainsi les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui proclame que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit, sans distinction aucune, notamment de sexe.

Il est donc étonnant de constater que le PL 94 utilise de nouveaux

concepts pour faire respecter l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses institutions. En effet, ce dernier évite de nommer le « sexe », préférant l'expression « l'identité sexuelle ou de genre » lorsqu'il s'agit d'interdire toute forme d'intimidation ou de violence pour protéger le droit des femmes à l'égalité.

L'utilisation de cette expression est problématique en plus d'être juridiquement questionnable.

D'abord, qu'est-ce qu'une identité sexuelle? Tous les êtres humains ont un sexe, mâle ou femelle. Il ne s'agit pas d'une « identité », mais bien d'une caractéristique intrinsèque et immuable de la personne.

Par ailleurs, en amalgamant l'identité sexuelle à l'identité de genre dans la même expression, le PL 94 ferme les yeux sur le fait que le sexe et le genre sont deux concepts distincts et reconnus comme tels dans la Charte, puisque nommés séparément.

Le sexe est une réalité biologique observable qui divise notre espèce en deux catégories strictes : mâle et femelle.

Le genre n'a pas d'existence intrinsèque, il est basé sur un ressenti qui peut évoluer dans le temps.

Selon le glossaire développé par le ministère de l'Éducation pour le programme *Culture et citoyenneté québécoise*, le genre est un « [p]rocessus social et historique de différenciation et de hiérarchisation des femmes et des hommes ainsi que du féminin et du masculin[1]. »

Rappelons qu'une hiérarchie est un classement des fonctions selon un rapport de subordination.

Il faut, bien sûr, respecter et accueillir les personnes s'exprimant ou s'identifiant à un genre différent de leur sexe, mais il semble contradictoire, dans de telles circonstances, d'associer l'égalité entre les femmes et les hommes à l'identité de genre.

La Charte québécoise reconnaît « le sexe » et « l'identité ou l'expression de



Il est fort heureux que le projet de loi 94, insiste sur l'égalité entre les femmes et les hommes, une des valeurs phares du Québec.

genre » comme étant deux motifs distincts interdits de discrimination.

La reconnaissance du sexe, qui est à la base du droit des femmes à l'égalité, est primordiale pour protéger la séparation femmes-hommes dans les vestiaires et toilettes des écoles ainsi que dans le sport. Cette reconnaissance n'exclut pas pour autant la présence de toilettes et de vestiaires neutres, comme cela se fait actuellement dans les écoles[2], pour accommoder notamment les personnes vivant un mal être avec leur sexe biologique.

En ne mentionnant pas le sexe, parmi les éléments à prendre en consi-

dération, lorsqu'il s'agit d'offrir un milieu sécuritaire et exempt de toute forme d'intimidation ou de violence, le PL 94 invisibilise les filles et les femmes et participe, ce faisant, à l'effritement des mesures mises en place pour leur sécurité et leur participation dans le système scolaire québécois.

Chaque mot ayant son importance légale, il convient de respecter les termes de la Charte québécoise. Donc, il faut voir à ajouter le mot « sexe » dans la liste des motifs interdits d'intimidation ou de violence contenue dans le projet de loi 94 et remplacer l'expression « identité sexuelle ou de genre » par « l'identité ou l'expression de genre ».

Il s'agit, sans contredit, d'un élément du projet de loi 94 devant absolument être corrigé si l'on tient à assurer une véritable promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système scolaire québécois.

[1] <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/primaire/programmes/PFEQ-culture-citoyennete-quebecoise-Primaire.pdf> p. 59

[2] https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2024F/83226.pdf

La politique québécoise

De meilleures chances de gagner si votre député est caquiste

La loterie infrastructure santé

Sylvain Martin

Maisonneuve-Rosemont, tout le Québec connaît désormais cet hôpital, malheureusement pour les mauvaises raisons. Pourtant, le personnel de cet hôpital accomplit chaque jour des miracles pour la population du Québec. Mais sa désuétude et son délabrement en ont fait un symbole. Un symbole de vétusté de nos infrastructures en santé et de la déroute de la CAQ en matière de gestion du système de santé publique québécois.

Avec Maisonneuve-Rosemont, on ajoute aux problèmes d'accès aux services de santé publique, qui n'ont jamais été résolus, malgré une multitude de promesses. L'entretien et la mise à niveau des infrastructures en santé ont également été promis à maintes reprises, sans grands résultats. La saga Maisonneuve-Rosemont révèle une fois de plus l'incapacité du gouvernement Legault de gérer l'État du Québec en fonction du bien-être de sa population.

DE REPORT EN REPORT

La rénovation et l'agrandissement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont sont reportés depuis près de treize ans. La première annonce a été faite en 2012. À cette époque, un budget de 900 millions \$ avait été prévu. Aujourd'hui, le gouvernement Legault annonce un budget de 85 millions \$

afin de construire un nouveau stationnement et le budget total pour la construction d'un nouvel hôpital s'élèverait à cinq milliards \$.

Est-ce qu'on peut vraiment croire que cette fois-ci sera la bonne? Plusieurs personnes en doutent et avec raison. Depuis son arrivée au pouvoir, la CAQ a, à de multiples occasions, annoncé la construction de ce nouvel hôpital, mais n'a jamais commencé les travaux.

Il y a quelques semaines, au moment du dépôt du Plan québécois des infrastructures (PQI), on apprenait un nouveau recul. Le projet Maisonneuve-Rosemont était mis sur la glace. Quelques jours plus tard, il était ressuscité pour une dixième fois.

Plusieurs autres établissements du secteur de la santé seraient dans la même situation que Maisonneuve-Rosemont. Selon un article récemment paru dans *La Presse*, 32 projets d'infrastructures en planification dans le secteur de la santé seraient reportés. Tous ces projets avaient la chance d'être inscrits au PQI, mais d'autres hôpitaux, tout aussi délabrés que Maisonneuve-Rosemont, n'y figurent même pas!

L'HÔPITAL SAINTE-CROIX DE DRUMMONDVILLE

C'est le cas de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville. L'hôpital a été



À l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, un code a été inventé pour annoncer la présence de chauves-souris dans l'hôpital.

construit en 1948 pour desservir une population qui n'a cessé d'augmenter depuis ce temps. Il est maintenant inadéquat, désuet et en piètre état. Le personnel de l'hôpital a même dû inventer de nouveaux codes d'alerte qu'on ne pense jamais devoir être utilisés dans un hôpital situé dans un État riche comme le nôtre.

Il y a le code « turquoise », qui indique une fuite d'eau majeure dans l'hôpital. Il a été utilisé 41 fois au cours de la dernière année. Un autre code a été inventé pour annoncer la présence de chauves-souris dans l'hôpital. La salle de bain du personnel de l'urgence a dû être condamnée et remplacée par une chaise d'aisance.

La Dre Catherine Tétreault, qui est à même de comparer l'état de la situation à Maisonneuve-Rosemont et Sainte-Croix puisqu'elle a travaillé dans les deux hôpitaux, affirme que l'hôpital montréalais n'a rien à envier à celui de Drummondville, les deux sont dans un état aussi déplorable l'un que l'autre.

LA LOTERIE INFRASTRUCTURE SANTÉ

Toutes les populations desservies par ces établissements de santé espèrent gagner à la « Loterie infrastructure santé » de la CAQ. Parmi les derniers gagnants, il y a Arthabaska et Maisonneuve-Rosemont. Dans un communiqué, publié le 7 mai dernier par le ministre de la Santé, on peut lire : Le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, ainsi que le ministre responsable des infrastructures, Jonathan Julien, annoncent que les sommes nécessaires ont été dégagées pour poursuivre les travaux de l'hôpital d'Arthabaska et de lancer les travaux préparatoires pour l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Une autre volte-face de notre bon gouvernement Legault qui, après avoir mis sur pause plusieurs projets sous prétexte d'une bonne gestion des finances publiques, annonce maintenant par un communiqué du ministre de la Santé « Des investissements pour faire avancer les projets en planification et les chantiers entamés ».

Devant toutes les volte-face de ce gouvernement depuis 2018, on est en droit de se demander de quelle façon le gouvernement Legault prend ses déci-

sions. Certains diront que les décisions de « papa » Legault sont électoralistes et prises au gré des sondages. Après une défaite lors d'une élection partielle dans la région de Québec, on ressuscite le troisième lien. Une élection partielle est à venir dans Arthabaska, on remet sur les rails les travaux prévus pour l'hôpital.

À mon avis, le gouvernement Legault et ses nombreuses virevoltes témoignent d'un gouvernement sans plans, sans vision, sans cohérence, un gouvernement qui a l'air d'avancer à la va-comme-je-te-pousse, qui annonce ses priorités, mais qui n'y donne pas vraiment suite. Pourtant, il n'y a aucune surprise concernant l'état de nos hôpitaux et des services publics en général. Tout était su et connu au moment de la première élection de la CAQ en 2018 et ce gouvernement continue d'improviser depuis sept ans.

Cette façon de faire est très décevante et néfaste pour notre société. Elle contribue grandement au cynisme de la population envers les institutions publiques. L'augmentation de ce cynisme engendre, lentement mais sûrement, la montée d'une droite qui divise au lieu d'unir, qui prône l'individualisme plutôt que l'action communautaire, le mépris de la différence plutôt que l'ouverture vers l'autre. On n'a qu'à regarder nos voisins du sud pour voir le résultat d'une perte de confiance d'un peuple envers ses institutions publiques. Est-ce vraiment dans ce genre de pays que nous voulons vivre? ◀

L'auteur est syndicaliste

NON
AU PROJET
DE LOI 89

UNIFOR
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

BLOC
Québécois

L'économie

Carte blanche aux prédateurs

La nouvelle oligarchie

Gabriel Ste-Marie

L'entreprise Google et sa société mère ont réalisé un bénéfice net de 34,5 milliards \$ au premier trimestre de l'année. Cette hausse de 46 % représente l'un des plus importants profits jamais réalisés. Les autres GAFAM, comme Amazon, Meta et Apple, enregistrent aussi des bénéfices mirobolants.

Les géants de la tech constituent désormais les empires où est captée la valeur. Différents pays, comme les États-Unis, ont choisi de leur laisser carte blanche tant en ce qui concerne la réglementation que la fiscalité. Ça leur permet de continuer à élargir leur champ d'activité, en intégrant maintenant l'intelligence artificielle, tout en ne

payant pas d'impôt sur l'essentiel de leurs activités, grâce aux paradis fiscaux.

LE COMPLEXE TECHNOLOGICO-INDUSTRIEL

Dans son discours d'adieu en janvier dernier, Joe Biden mettait en garde contre ce complexe technologico-industriel, en écho au complexe militaro-industriel évoqué par Eisenhower en 1961 : « Une oligarchie prend forme en Amérique » et elle « menace concrètement notre démocratie tout entière, nos droits et libertés élémentaires. »

L'écrivain et conseiller politique Giuliano da Empoli abonde dans le même sens dans son dernier livre, justement intitulé *L'heure des prédateurs* (Gallimard, 2025) : « Pendant de nombreuses années, les seigneurs de la tech



Les géants du Web font évidemment la promotion de cryptomonnaies, afin de déployer leurs activités dans le secteur de la finance en échappant aux mécanismes de régulations.

leurs revenus provenant de l'infonuaque ».

Dans un texte publié à la fin avril, il s'explique : « Aujourd'hui, l'essor d'une nouvelle forme de capital – le capital nuagique, ces machines algorithmiques en réseau qui confèrent à leurs propriétaires le pouvoir remarquable de modifier nos comportements – nécessite la libération complète de son idéologie. J'ai appelé ce nouveau système le technoféodalisme – un mode de production et de distribution qui, alimenté par le capital nuagique, remplace les marchés par des fiefs nuagiques (comme Amazon) et les profits capitalistes par des rentes nuagiques. »

Pour continuer à soutenir l'expansion du capital nuagique, Varoufakis explique les démarches de ces géants. Premièrement, élargir les champs d'activité de l'IA : véhicules autonomes, services médicaux et juridiques, jusqu'à la traduction de la poésie ou l'éducation des enfants.

Deuxièmement, accaparer les données publiques et coupler leurs services nuagiques aux agences fédérales, comme l'Internal Revenue Service (Agence du revenu américaine). C'est ce que fait Elon Musk avec son DOGE (Département de l'efficacité gouvernementale). C'est aussi ce que font Palantir, l'entreprise de défense de Peter Thiel, et Google avec le Pentagone, cherchant à se rendre indispensable au complexe militaro-industriel.

Enfin, ces géants de la tech travaillent à s'implanter dans le monde de la finance, où ils pourraient fournir du financement nuagique sans entrave et hors des marchés traditionnels. Elon Musk cherche à créer une application de paiement « universelle ».

Ces géants font évidemment la promotion de cryptomonnaies, afin de déployer leurs activités dans le secteur de la finance en échappant aux mécanismes de régulations, comme celles effectuées par les banques centrales. Il n'est pas anodin que Donald Trump ait justement signé un décret ordonnant à la Fed de créer une réserve stratégique de cryptomonnaies.

Ces nouveaux oligopoles poursuivent leur expansion et ne semblent toujours pas être freinés par les politiques. L'économiste Yanis Varoufakis croit que ce modèle des seigneurs de la tech pourrait même être en train de remplacer le néolibéralisme.

Il affirme que l'algorithme vient remplacer le marché décentralisé en créant un mécanisme centralisé de mise en relation entre acheteurs et vendeurs, comme le fait Amazon. Ce nouveau modèle économique serait en train de transformer profondément la société, augmentant au passage l'instabilité économique et menaçant même la démocratie. ◀

Une grève ou un lockout, c'est dur à vivre.

C'est être privé.e de salaire, s'exposer chaque jour aux caprices de la météo, c'est faire un saut dans l'inconnu.

Personne ne fait la grève de gaieté de cœur. C'est un moyen ultime pour se faire respecter.

Avec le projet de loi 89, la CAQ attaque le droit de grève, un droit fondamental. Elle affaiblit le rapport de force des travailleur.euse.s, au profit des patrons.

ont dû faire preuve de diplomatie, être plus renards que lions, même si à l'intérieur d'eux rugissait le désir d'affirmer leur supériorité sur les chefs des vieilles tribus de la politique. »

Donald Trump s'est évidemment entouré de ces PDG, à commencer par Elon Musk, qui a financé la campagne électorale du président à hauteur de 250 millions \$ US. Jeff Bezos d'Amazon et Mark Zuckerberg de Meta étaient aussi présents à la cérémonie d'investiture de Donald Trump. Jamais dans l'histoire des États-Unis, la proximité entre les dirigeants de grandes entreprises – ici les seigneurs de la tech – et le gouvernement n'aura été aussi visible.

LA RESPONSABILITÉ DES DÉMOCRATES

Mais da Empoli rappelle que, de Clinton à Obama, les géants de la tech ont d'abord marché main dans la main avec les démocrates, jusqu'à l'arrivée de Biden. Par exemple, c'est sous Clinton que la décision a été prise de ne pas les réglementer.

L'auteur italo-suisse rappelle que le second mandat de Barack Obama a été gagné grâce à Eric Schmidt, le génie qui a transformé Google en géant. En utilisant le microciblage, Obama a réussi à gagner les États pivots, lors de sa deuxième élection, même s'il a reçu 3,5 millions de votes en moins.

Deux semaines après cette élection, la commission antitrust classe l'affaire concernant ses poursuites contre Google. Et Obama ne s'arrête pas là : « Déjà membre du bureau des conseillers pour la Science et la Technologie de la Maison-Blanche, Schmidt est

nommé président du premier Defense Innovation Board, bureau chargé des stratégies pour "garantir la suprématie technologique et militaire des États-Unis", selon la mission qu'il formule lui-même pour ce nouvel organisme, et ensuite, de la première commission sur l'intelligence artificielle [...]. » Les géants choisissent de soutenir leurs politiciens qui ensuite adoptent des politiques complaisantes à leur égard.

Un article de *La Presse* cite David Lingelbach, professeur d'entrepreneuriat à l'université de Baltimore, qui ne s'inquiète pas tant de la fortune ou de la taille de ces géants que du fait « qu'ils utilisent la désinformation pour saper les fondements de la démocratie américaine, sous couvert de défendre la liberté d'expression ».

L'article rappelle que Musk a utilisé X, anciennement Twitter, « comme vecteur d'un discours politique soutenu par des théories complotistes et des allégations mensongères, sans que les contenus ne fassent l'objet de modération ». Il dénonce aussi le fait que Mark Zuckerberg a choisi de laisser tomber la vérification des faits sur Facebook et Instagram.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Pour l'économiste et ancien ministre des Finances de la Grèce Yanis Varoufakis, « Trump est une aubaine pour Elon Musk, Mark Zuckerberg, Jeff Bezos et les autres seigneurs technoféodaux. Toute perte à court terme due à ses illusions tarifaires est un faible prix à payer pour un programme visant à déréguler leurs services basés sur l'intelligence artificielle, à soutenir les cryptomonnaies et à exonérer d'impôt

L'auteur est député du Bloc Québécois

La géopolitique

La souveraineté canadienne sur l'Arctique

Trump, Parizeau et l'Arctique

Pierre Dubuc

Selon le « Globe and Mail » du 7 mai 2025, lors de la rencontre entre Trump et Carney, le président américain a exprimé un vif intérêt pour l'Arctique. On l'a vu avec le Groenland et le canal de Panama, Donald Trump veut contrôler les voies navigables et, avec la fonte des glaces, le passage du Nord-Ouest est dans sa mire. Sa marotte de vouloir annexer le Canada a sans doute pour but premier d'étendre la souveraineté américaine sur l'Arctique.

Déjà, lors de son premier mandat, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo avait relancé, dans un discours devant le Conseil de l'Arctique, le débat sur la souveraineté canadienne sur l'Arctique.

Ce débat n'est pas nouveau. Déjà, il était significatif le jour où la reine Victoria apposait sa signature au bas du British North America Act (BNA Act) qui coïncidait avec la signature du traité d'achat de l'Alaska à la Russie par les États-Unis. En 1869, les États-Unis songeaient également à acheter le Groenland et l'Islande dans le but de mettre la main sur les terres arctiques réclamées par le Canada.

Le gouvernement de sir Wilfrid Laurier (1896-1911) a été le premier à vouloir assurer la souveraineté du Canada sur l'Arctique. À l'époque, le sénateur Pascal Poirier a proposé l'adoption de la théorie du secteur. Selon cette théorie, pour tout pays possédant une rive sur l'océan Arctique, on trace à partir du point le plus occidental de la côte et du point le plus oriental de celle-ci, deux lignes allant vers le pôle Nord et tout ce qui se trouve dans cette pointe de tarte relève de sa juridiction. Laurier a officiellement repoussé l'idée, mais, à l'époque, sur plusieurs cartes canadiennes de l'Arctique, les frontières apparaissent définies selon le principe du secteur.

Les États-Unis rejettent alors cette théorie – il n'y a aucune île au nord de l'Alaska – et ils considèrent le Haut-Arctique comme une *terra nullius*, c'est-à-dire n'appartenant à aucun pays, ce que Pompeo avait réaffirmé. Par contre, la Russie, de même que la Norvège, adoptèrent la théorie du secteur.

RENCONTRE SECRÈTE ENTRE PARIZEAU ET UN GÉNÉRAL AMÉRICAIN

Le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau a, lui aussi, flirté avec la théorie du secteur lorsqu'il a voulu affirmer la souveraineté du Canada sur l'Arctique. C'est ici que s'inscrit un événement particulièrement significatif révélé dans une biographie de Jacques Parizeau publié en 1992 par Laurence Richard (*Jacques Parizeau, le bâtisseur*, Éditions de l'Homme, 1992). Nous en citons un large extrait.

DÉBUT DE L'EXTRAIT

Un jour de 1971, Jacques Parizeau reçoit un coup de téléphone d'un ami installé aux États-Unis.

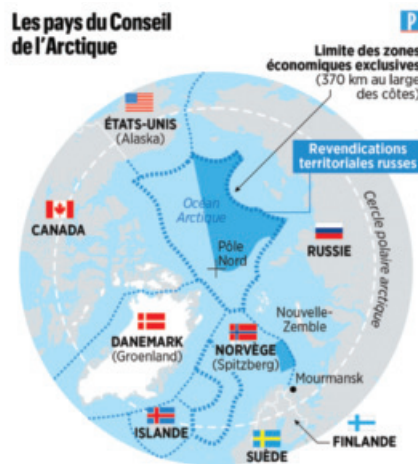
« Pourrais-tu prendre l'avion pour Chicago cet après-midi?, lui demande cet ami.

J'ai autre chose à faire. Pourquoi veux-tu que je fasse ça?, répond Parizeau.

Je t'assure que c'est très important. Je ne te ferais pas faire ce déplacement pour rien. Je ne peux pas te donner de détails. Crois-moi. C'est important que tu y ailles. »

Jacques Parizeau prend donc l'avion à destination de Chicago. À la sortie de l'aéroport, un chauffeur, l'ayant identifié au moyen d'une photo, l'entraîne vers la sortie: « La voiture vous attend. »

L'auto démarre et file à toute allure, traversant toute la ville de Chicago, et



Le gouvernement de sir Wilfrid Laurier (1896-1911) a été le premier à vouloir assurer la souveraineté du Canada sur l'Arctique. À l'époque, le sénateur Pascal Poirier a proposé l'adoption de la théorie du secteur.

poursuivant sa course jusqu'à Racine, ville de taille moyenne située sur les bords du lac Michigan, dans le Wisconsin. Elle s'engage finalement dans l'entrée d'une immense propriété, qui, Parizeau l'apprendra par la suite, appartient aux propriétaires de la société Johnson and Johnson, et qu'on utilise pour des séminaires et des réunions.

Une fois à l'intérieur du superbe manoir, Parizeau est accueilli par un personnage qui lui dit tout bonnement: « Le général vous attend. »

Il entre dans une pièce où sont déjà installés une quarantaine de personnes qui représentent entre autres l'ambassade canadienne de Washington, le State Department américain, le Pentagone et l'armée américaine et le ministère des Affaires extérieures d'Ottawa.

Le général en question est rattaché à la DIA (Defense Intelligence Agency, équivalent militaire de la CIA). Tout le monde est installé pour dîner, et on installe l'hôte québécois en face du général. Après le repas, on passe aux choses sérieuses. Et Jacques Parizeau est manifestement celui à qui vont s'adresser les questions de « grand intérêt ». La première va droit au but: « Que pensez-vous de la théorie des secteurs? »

Fort heureusement, quelques mois plus tôt, Jacques-Yvan Morin a fait un exposé à son collègue sur des questions de cette nature. Selon la théorie des

secteurs, pour tout pays possédant une rive sur l'océan Arctique, on trace à partir du point le plus occidental de la côte et du point le plus oriental de celle-ci, deux lignes allant vers le pôle Nord et tout ce qui se trouve dans cette pointe de tarte tombe sous sa juridiction. Le Canada, l'URSS et la Norvège sont d'accord avec cette théorie. Par contre, les États-Unis, qui possèdent l'Alaska, sont partisans de la liberté de circuler. Mais pour que cette théorie des secteurs trouve une application pratique, il est essentiel que tous les pays riverains soient d'accord. Tant qu'il reste des récalcitrants, ça ne peut pas marcher.

La question suivante était prévisible: « Si le Québec devient souverain, est-ce qu'il sera pour la théorie des secteurs? »

La question de la théorie des secteurs a d'autant plus d'importance pour les Américains que, dans cette pointe de tarte qui serait définie à partir du point le plus occidental et le point le plus oriental de côte du Québec sur les régions arctiques, se situe la majeure partie de la Terre de Baffin sur laquelle on trouve à ce moment-là la deuxième plus grosse base aérienne des États-Unis après Thulé, au Groenland. « Ces braves Américains, dit Parizeau, se demandaient ce qui arriverait à leur base. »

À ce moment-là, Parizeau a compris que la montée du souverainisme, au Québec, commençait à être prise au

sérieux. Quant aux Canadiens, ils étaient furieux de toute cette mise en scène, justement parce que ça constituait une reconnaissance de l'idée de la souveraineté. « Les Canadiens étaient très mécontents que les Américains m'aient invité à discuter avec eux. »

Jacques Parizeau et ses hôtes ont exploré ce soir-là nombre d'aspects importants de l'accession du Québec à la souveraineté.

Il a été par exemple question de la participation du Québec à Norad et à l'OTAN: « Moi, dit-il, j'ai toujours pensé que ça allait de soi qu'un Québec souverain fasse partie de Norad et de l'OTAN. On ne peut pas, d'une part, demander le parapluie de la défense des États-Unis, et d'autre part se déclarer neutre. »

FIN DE L'EXTRAIT

De toute évidence, les États-Unis ont montré au gouvernement Trudeau qu'ils étaient prêts, pour contrer les prétentions canadiennes sur l'Arctique, à apporter leur soutien à l'idée de l'indépendance du Québec, si ses promoteurs ne reconnaissent pas la théorie du secteur.

AJOUT

Après la parution de ce texte sur notre site Internet, le constitutionnaliste André Binette m'informe que « la théorie du secteur a eu son heure de gloire, mais elle est rejetée par le droit international depuis longtemps ». Fort bien. Quoiqu'avec Trump...

Mais, au-delà de cette théorie, j'ai voulu montrer l'intérêt des États-Unis pour le mouvement indépendantiste québécois quand il s'agit de s'opposer au nationalisme canadien. Imaginons un instant le centralisateur Mark Carney proposant une politique nationaliste canadienne imposant au Québec le passage de pipelines sur son territoire et « une économie plutôt que treize ». Les intérêts du Québec et de Washington pourraient coïncider.

Indépendantistes, intéressez-vous à la géopolitique! ◀

CÉLÉBRONS NOS PATRIOTES!

LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726

PATRICK BONIN
Député de Repentigny
450 581-3896

GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette—Manawan
450 752-1940

YVES PERRON
Député de Berthier—Maskinongé
819 228-1210

BLOC Québécois

Le monde ouvrier

Un film d'Étienne Langlois

Sept-Îles 1972, ville occupée par les syndiqués

André Laplante

(NDLR) Nous reproduisons une critique du film et une entrevue avec l'auteur par André Laplante dans le bulletin La Mémoire du travail du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT).

Le 3 octobre 2024 au Cinéma Beaubien à Montréal avait lieu le lancement du film d'Étienne Langlois. « Sept-Îles '72 : Archives du monde ordinaire » raconte l'occupation de la ville par plusieurs des acteurs de premier plan et établit une chronologie rigoureuse des faits pendant la période du 8 au 17 mai 1972 que dure cette action.

Ce geste des syndiqués à Sept-Îles s'inscrit dans la foulée du blocage du gouvernement de Robert Bourassa dans les négociations avec les syndiqués des trois centrales syndicales regroupés dans un front commun. Ils réagissent à l'adoption d'une loi spéciale (bill 19) qui impose le retour au travail, aux injonctions judiciaires et à l'emprisonnement des chefs syndicaux, un symbole fort du caractère antidémocratique du même gouvernement.

Il y a eu des actions dans plusieurs villes du Québec, mais c'est à Sept-Îles que la réaction a été la plus radicale et l'occupation de la ville la plus complète. Avec l'aide des syndiqués du secteur privé, en particulier des travailleurs de la construction, la ville a été complètement coupée du reste du Québec. Selon Pierre Godin, auteur du livre *La*

révolte des traîneux de pieds sur les travailleurs de la Société des alcools du Québec dans un chapitre consacré à l'occupation : « Sept-Îles est devenue une cité sans autre loi que celle de la solidarité ouvrière ».

CAPITALISME SAUVAGE

Sept-Îles est une ville qui a connu un développement fulgurant avec l'implantation des entreprises d'extraction du fer. Selon Suzanne Loiselle et Paul-Émile Giguère dans un article de *Vie ouvrière* en mai 1982 « sur la Côte, l'histoire s'écrit avec la plume pesante des multinationales. À Sept-Îles en particulier, la très puissante Iron Ore Compagny arrive à contrôler toute la ville au moyen de ses "délégués" aux différentes instances (conseil municipal, gouvernement fédéral et provincial, domaine scolaire, etc.) ».

FRONT DES TRAVAILLEURS UNIS

C'est une des belles qualités du film de nous faire connaître l'action du Front des travailleurs unis (FTU) formé en octobre 1970. Il regroupait des travailleurs et des travailleuses des trois centrales, mais aussi des non syndiqués, des chômeurs et des assistés sociaux. Le FTU s'est attelé en priorité à trouver des lots afin de construire des logements à prix modique.

Il était également préoccupé par l'arrivée des travailleurs en grand nombre sans structure d'accueil. Les loisirs pour les jeunes, la culture et les pro-



La décision d'occuper la ville n'avait pas été planifiée à moyen et court terme. Elle a pris naissance et s'est développée avec enthousiasme lors d'une assemblée intersyndicale très large.

blèmes liés à la consommation étaient d'autres sujets de préoccupations. En fait, il est devenu une véritable école de formation. Ce travail à la base a contribué à rapprocher les centrales syndicales.

Bien sûr, la dynamique du Front commun et la présence d'un fort contingent de travailleurs de la construction ont été des facteurs déterminants, mais le travail amorcé par le FTU a contribué à développer la solidarité syndicale.

UN GESTE SPONTANÉ

La décision d'occuper la ville, qui a été prise pendant la matinée du 10 mai 1972, n'avait pas été planifiée à moyen et court terme. Elle a pris naissance et s'est développée avec enthousiasme lors d'une assemblée intersyndicale très large. La fermeture des commerces, le maintien des services essentiels et l'oc-

cupation du poste de radio ont montré une capacité d'auto-organisation des travailleurs et des travailleuses.

Mais le 10 mai, Théodore Leblanc, un anti syndicaliste notoire, fonce avec son automobile sur une foule de 1 500 personnes rassemblées devant le palais de Justice. Il tue un jeune travailleur, Hermann St-Gelais, et blesse 37 personnes. Ce geste désoriente le mouvement. Les obsèques du jeune St-Gelais ont lieu le 15 mai, et le 17 mai, à l'invitation des présidents des trois centrales syndicales, les ouvriers du secteur de la construction et les salariés du secteur public retournent au travail.

DES GAINS

Malgré cette pause dans la lutte syndicale, les militants du FTU Jacques L. Boucher, Michelle Desfonds, Paul-Émile Giguère et Réjean Langlois apportent des nuances importantes : « Il faut reconnaître que les négociations du Front commun ont permis des avancées dans les conditions de travail dont le salaire minimum de 100 \$ par semaine dès la deuxième année des conventions collectives.

De plus, à Sept-Îles comme partout ailleurs au Québec, l'action syndicale s'est poursuivie pour faire appliquer ce qui avait été négocié et des actions importantes se sont poursuivies en santé et sécurité, par exemple. En ce qui a trait aux conditions de vie et de l'emploi qui étaient un enjeu central pour le FTU, de nouvelles organisations ont poursuivi l'action et l'ont même élargie : groupes populaires, organisations étudiantes, comité pour le droit au travail face aux fermetures et à la crise de l'emploi, Regroupement des femmes de Sept-Îles.

SEPT-ÎLES '72

UNE HISTOIRE FORTE ET MÉCONNUE

Étienne Langlois est natif de Sept-Îles. Son père et sa mère étaient très impliqués syndicalement et socialement. Très jeune, il assiste aux nombreuses réunions de cuisine. « Ma jeunesse, explique-t-il, a été façonnée par le syndicalisme. J'étais en présence

d'une histoire forte et méconnue. Il y avait une mémoire qui se perdait. Après les événements, à chaque mobilisation, la droite se servait de '72 et de la mort d'Hermann St-Gelais pour essayer de refroidir les ardeurs des militants et des militantes. En écoutant et en faisant des recherches, je me suis dit qu'un film rétablirait les faits et ferait connaître une histoire méconnue. »

Le cinéaste s'est alors collé à la parole ouvrière : « Je voulais, dit-il, que les gens de la base expriment librement leur propre analyse. Ce sont des gens de conviction ».

ONZE ANS

Un cinéaste qui veut faire du documentaire le moins militant est toujours dans une situation délicate. « Le financement peut être difficile à obtenir à cause d'une prise de position, et des gens n'ont pas voulu témoigner par crainte de représailles ou car les événements furent trop pénibles.

« Je me suis investi dans cette démarche à travers des contrats. J'ai tout fait : la recherche, l'écriture, le son, la caméra et le montage. Cela m'a pris 11 ans. Je suis content. Il devrait y en avoir beaucoup plus au Québec, car notre histoire est pleine de luttes avec des gens courageux qui tombent dans l'oubli faute de relais. »

Étienne Langlois est un musicien qui a développé une passion pour le cinéma. « J'ai découvert en tant qu'artiste, soutient-il, qu'il est possible de faire de l'art avec un film d'archives. En ajoutant les archives des gens, les photos, les vidéos, il est possible de façonner un film entre l'historique et le personnel.

Les archives deviennent un personnage. Je pense entre autres au travail de Serge Giguère dans son film *Les lettres de ma mère*. Il a réussi de façon originale et attachante à jouer avec des éléments créatifs et de les mettre ensemble. C'est une dimension importante de mon film ».

Le film sera présenté le 5 juin au Cinéma Beaubien de Montréal. ◀



POUR VOUS, HENRI.

Au service des
personnes âgées.

Protégeons nos services publics
onlefaitpouvous.ca



Projet de loi - 69

La CAQ se déchaîne contre ce qui a construit le Québec moderne et elle change unilatéralement les règles du jeu.



Projet de loi - 101

Projet de loi - 89



Donnons-nous le GO pour des ELECTIONS !

CAQ

CAQ

Projet de loi - 100

Projet de loi - 98

Assez de ce gouvernement antidémocratique qui livre le Québec aux multinationales.

